

A B C

TLAS de la
IODIVERSITÉ
COMMUNALE

2
0
2
1
-
2
0
2
3

PRIX-LÈS-MÉZIÈRES



Commune de
Prix-lès-Mézières



OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



REGROUPEMENT DES
NATURALISTES
ARDENNAIS

EDITO



Dans son programme électoral, l'équipe municipale de Prix-lès-Mézières a fait de la qualité de vie la priorité de son action.

Notre commune a la chance d'être située à la fois à proximité de la ville et à proximité de la campagne. Elle bénéficie d'atouts environnementaux importants qu'il convient de protéger : Meuse, voie verte, ruisseaux, terres agricoles, petits bois, haies, mares, verger, etc.

C'est pour cette raison que la commune a répondu à un appel à projet lancé par l'Office Français de la Biodiversité et a été retenue pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale, cofinancé à 80% par l'État. Cet Atlas consiste à réaliser un inventaire de la faune et de la flore locale afin de la protéger. Celui-ci vous est présenté dans les pages qui suivent.

Pour ce faire et durant 2 ans, en partenariat avec l'Association le ReNArd, un groupe d'une vingtaine de bénévoles et l'École, un plan d'actions a été établi et mis en œuvre. Ainsi inventaires, animations grand public et scolaires, plantations de haies, concours photos, etc, ont été réalisés durant deux ans.

Aujourd'hui, avec la parution de l'Atlas de la Biodiversité Communale, la commune confirme son engagement en faveur de l'environnement et du développement durable. Cette contribution permet de mieux connaître notre patrimoine naturel et ainsi de mieux le prendre en compte dans nos futurs projets. Cet ABC a aussi démontré une appropriation du projet par une partie de la population qu'il convient de remercier en souhaitant qu'elle s'amplifie afin que nous léguions aux générations qui nous succéderont, l'exceptionnel patrimoine que nous avons reçu.

Bruno DEDION
Maire de Prix-lès-Mézières



L'association Regroupement des Naturalistes Ardennais (ReNArd)

L'association ReNArd est une association de protection de la nature loi 1901. Elle a été créée en 1995 par un groupe de naturalistes Ardennais.

En 2023, l'association est composée de 9 permanents et de plus de 230 adhérents. Un groupe d'une cinquantaine de bénévoles actifs participe aux actions de l'association.

Le ReNArd œuvre à l'échelle du département des Ardennes à la protection de la nature et la préservation de la biodiversité à travers diverses actions :

- ⊕ Suivis et inventaires naturalistes : Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM), mise à jour des données naturalistes ZNIEFF, comptage hivernal des oiseaux d'eau (WI).
- ⊕ Rédaction de diagnostic écologique et d'études d'impact (parcs éoliens et autres ICPE)
- ⊕ Élaboration et animation de Documents d'Objectifs pour des sites Natura 2000
- ⊕ Animation de programmes : Restauration de la Trame Verte et Bleue (AAP TVB) – Plan de Relance « Plantons des haies » - Atlas de la Biodiversité Communale
- ⊕ Animations grand public et scolaires



Remerciements : La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Prix-lès-Mézières a été rendue possible grâce à l'implication des élus et d'un groupe d'habitant bénévole de la commune.

Merci à eux.

Nous remercions également Pascal CHAGOT et Emile GUILLAUME pour la réalisation de l'inventaire bénévole des mammifères.

Enfin, la commune de Prix-lès-Mézières et le ReNArd remercient chaleureusement l'OFB pour leur soutien dans ce programme.

Porteur du projet : Commune de Prix-lès-Mézières

Structure partenaire :

- Association REgroupement des Naturalistes ARDennais (ReNArd) : Chargée d'animer l'ABC
- Fédération de Pêche des Ardennes : Partenaire technique

Inventaires naturalistes : Jérémie POTAUFEUX (Chargé d'études au ReNArd) et Lucile PUECH (Chargée de projets au ReNArd)

Document réalisé par l'association ReNArd

Coordination et rédaction : Lucile PUECH (Chargée de projets au ReNArd) et Clara AMY (Directrice technique au RBA)

Comité de relecture : Nicolas HARTER (Directeur du ReNArd), Delphine BURNET (Communication et de vie associative au ReNArd), Manon PLOIX (Chargée d'animation au ReNArd), Jérémie POTAUFEUX (Chargé d'études au ReNArd) et Alain BEAUFEY (Adjoint au Maire de Prix-lès-Mézières)

Financeurs : Office Français de la Biodiversité et commune de Prix-lès-Mézières

Édition : 2023

SOMMAIRE

I.	Présentation de l'ABC de Prix-lès-Mézières	6
1.	Qu'est-ce que la biodiversité.....	6
2.	Principe et objectifs de l'ABC	7
3.	Présentation de la commune	8
a.	Présentation générale de la commune	8
b.	L'Atlas de la Biodiversité Communale de Prix-lès-Mézières.....	11
II.	Méthodologie des inventaires	15
1.	Inventaires faunistiques.....	15
a.	Approche bibliographique préliminaire	15
b.	Inventaire Avifaune	15
c.	Inventaires entomologiques	16
d.	Inventaire des mammifères.....	16
e.	Inventaire piscicole.....	16
2.	Inventaire de la Trame Verte et Bleue.....	17
III.	Diagnostic écologique	18
1.	Résultats des inventaires faunistiques.....	18
2.	La Trame Verte et Bleue.....	29
3.	Zones à enjeux	30
IV.	Préconisations de gestion et d'aménagements	34
1.	Amélioration de la Trame Verte et Bleue	34
2.	Taille des haies et des arbres.....	36
3.	Gestion raisonnée des bords de routes et chemins	37
4.	Gestion différenciée des espaces verts.....	39
5.	Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes.....	41
6.	Les bâtiments et la biodiversité	43
7.	Réduire la pollution lumineuse.....	45
8.	Sensibilisation et communication	47
V.	Conclusions et perspectives.....	48

FIGURES

Figure 1 : Représentation schématique de la TVB (© ReNARD).....	8
Figure 2 : Commune de Prix-lès-Mézières (© ReNARD).....	8
Carte 1 : Localisation de la commune de Prix-lès-Mézières (08000).....	9
Figure 3 : Comparaison du paysage de la commune de Prix-lès-Mézières - Photographie aérienne 1950 – 1965 (gauche) et photographie aérienne 2019 (droite) (Source : Remonter le temps – Géoportail – IGN).....	10
Carte 2 : Déclinaison du SRCE au sein de la commune de Prix-lès-Mézières.....	10
Figure 4 : Photographies des animations de l'ABC de Prix-lès-Mézières (construction d'abris à hérisson, construction de nichoirs à oiseaux, sortie nature, animation et sortie scolaire) (© ReNARD)	12
Figure 5 : Chantier bénévole de plantations de haies (© ReNARD).....	13
Figure 6 : Panneau pédagogique sur les plantations de haies bocagères sur la commune de Prix-lès-Mézières	14
Figure 7 : Panneau pédagogique sur l'Atlas de la Biodiversité Communale	14
Tableau 1 : Synthèse des espèces observées entre le 31/12/2001 et le 31/12/2021 sur la commune de Prix-lès-Mézières.....	15
Tableau 2 : Liste des espèces d'oiseaux détectées sur la commune de Prix-lès-Mézières avec classement aux Listes Rouges (régionale et nationale)	18
Figure 8 : Photographies de cinq espèces d'oiseaux « patrimoniales » de la commune de Prix-lès-Mézières	19
Carte 3 : Répartition des espèces d'oiseaux dites « patrimoniales » sur la commune de Prix-lès-Mézières	19
Tableau 3 : Liste complète des espèces de papillons de jour inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières	20
Figure 9 : Photographies de cinq espèces de papillons de jour inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières ...	20
Tableau 4 : Estimation de l'effectif d'individus observés par espèces de papillons de jour inventoriées	21
Carte 4 : Quantité d'espèces de Rhopalocères inventoriées par secteurs et localisation des espèces à faibles observations sur la commune de Prix-lès-Mézières.....	22
Tableau 5 : Liste complète des espèces d'Odonates inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières avec l'estimation des effectifs d'individus observés	23
Figure 10 : Photographies de cinq espèces d'Odonates inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières	23
Carte 5 : Localisations des secteurs d'observations des espèces d'Odonates inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières.....	24
Tableau 6 : Liste complète des espèces de mammifères inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières	25
Figure 11 : Photographies de cinq espèces de mammifères inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières	25
Carte 6 : Localisations des espèces de mammifères inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières	26
Figure 12 : Photographies de l'inventaire piscicole à Prix-lès-Mézières	28
Tableau 7 : Liste complète des espèces de poissons inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières et effectifs des espèces en fonction des ruisseaux	28
Carte 7 : Trame Verte et Bleue (maillage écologique) sur la commune de Prix-lès-Mézières.....	29
Figure 13 : Village de Prix-lès-Mézières	30
(© ReNARD).....	30
Figure 14 : Espèces susceptibles d'être retrouvées dans les cœurs de village	30
Figure 15 : Photos de haies et de boisements sur Prix-lès-Mézières (© ReNARD).....	30
Figure 16 : Photos de milieux aquatiques de Prix-lès-Mézières (© ReNARD).....	31
Figure 17 : Espèces utilisant les ripisylves et les milieux aquatiques	31
Figure 18 : Photos de prairies sur Prix-lès-Mézières (© ReNARD).....	31
Figure 19 : Espèces présentes sur les pâtures	31
Figure 20 : Prairie à fauche tardive sur Prix-lès-Mézières (© ReNARD).....	32
Figure 21 : Espèces susceptibles d'être présentes sur les zones à fauche tardive.....	32
Figure 22 : Renouée du Japon le long d'une route sur Prix-lès-Mézières (© Pascal CHAGOT).....	32
Figure 23 : Friche sur Prix-lès-Mézières (© ReNARD).....	33
Figure 24 : Schématisation d'une restauration et d'une création de mare – l'objectif de la restauration d'une mare est d'obtenir le même schéma que lors d'une création (© ReNARD)	34
Figure 25 : Hauteur de taille réglementaire en fonction de la limite de propriété (communale, agricole, habitation) (© ReNARD).....	36

Figure 26 : Exemple d'un arbre à cavités (gauche) et d'un arbre mort sur pied creusé par les insectes saproxyliques et colonisé par des champignons lignicoles (droite) (© ReNArd)	36
Figure 27 : Présentation des impacts de la hauteur de tonte et/ou de fauche (© ReNArd).....	37
Figure 28 : Exemples de combinaisons de différents types d'entretien applicable sur une bordure de bord de route (gauche) et de chemin (droite) (© ReNArd).....	38
Figure 29 : La gestion différenciée appliquée à différentes zones (©ReNArd)	39
Figure 30 : Exemples de cinq Espèces Exotiques Envahissantes.....	41
Figure 31 : Schématisation des aménagements possibles pour accueillir la faune sauvage dans un bâtiment (©ReNArd)	43
Figure 32 : Schématisation des aménagements possibles pour limiter les pièges à la faune sauvage (©ReNArd).....	44
Figure 33 : Exemples d'espèces impactées par la pollution lumineuse	45
Figure 34 : Schéma d'un éclairage public adapté pour réduire son impact sur la pollution lumineuse (© ReNArd)	46
Tableau 8 : Synthèse du nombre d'espèces par taxons présents sur la commune de Prix-lès-Mézières	48

I. Présentation de l'ABC de Prix-lès-Mézières

1. Qu'est-ce que la biodiversité

L'expression « diversité biologique » est employée pour la première fois en 1968. Sa contraction en « biodiversité » est apparue récemment en 1980.

La description du vivant et son classement ont beaucoup évolué au cours du temps, à la suite du travail de nombreux naturalistes, dont Carl von Linné considéré comme le père de la classification du vivant (taxonomie). À ce jour, environ 2 millions d'espèces ont été inventoriées mais on estime qu'il en existe entre 8 et 20 millions (MNHN).



En France, 689 nouvelles espèces sont décrites tous les ans.

Source : INPN, 2019

La biodiversité représente la diversité naturelle du vivant et se compose de trois niveaux interconnectés :



Le niveau génétique : l'ADN, support universel de l'information génétique, est extrêmement diversifié, y compris entre individus d'une même espèce.



Le niveau des espèces : ensemble d'individus semblables morphologiquement et génotypiquement (génotype), proches géographiquement, s'accouplant entre eux et donnant des individus fertiles.

La faune, ou « les animaux » dans le langage courant, représente un ensemble très diversifié allant des plus petits organismes microscopiques, aux plus gros oiseaux ou mammifères. Ces organismes appartiennent à des taxons différents.



Le niveau du lieu de vie des espèces : Trois de ces notions retiennent particulièrement notre attention pour le présent programme : la trame, le paysage et l'habitat naturel.

Cette biodiversité est menacée par les pressions cumulées exercées par les activités humaines :



Anthropisation : processus de modification d'un milieu dit « naturel » par les activités humaines.

Cette anthropisation peut passer par l'artificialisation du sol, la fragmentation des milieux et l'intensification des pratiques agricoles.



En métropole française, entre 2006 et 2015, près de 65 800 ha artificialisés chaque année

Source : Ministère de la Transition Ecologique



Pollution chimique : d'origine domestique, industrielle et agricole.



Pollution lumineuse : excès d'éclairage artificiel la nuit qui perturbe les espèces nocturnes (oiseaux migrateurs, chauves-souris, papillons de nuit en affectant leur activité alimentaire, leur période d'activité, leur maturité sexuelle ainsi que leur migration.



Changement climatique : les effets du changement climatique sont très rapides et ne permettent pas à la majorité des espèces de s'adapter.



Le changement climatique modifie l'aire de répartition des espèces : en France, une augmentation de 1 °C correspond à un décalage des zones climatiques d'environ 200 km vers le Nord

Source : Ministère de la Transition Ecologique



Introduction d'espèces exotiques envahissantes (EEE) : ces espèces ont été introduites, volontairement ou involontairement, et ont eu la capacité de proliférer dans leur nouvel environnement. Ce phénomène, amplifié depuis ces dernières années par les échanges commerciaux et touristiques, constitue la cinquième cause de perte de biodiversité. L'introduction de ces EEE a différents impacts négatifs sur les espèces indigènes : compétition pour l'accès aux habitats de reproduction, à la ressource alimentaire, introduction de nouvelles maladies, prédation.



22 % des oiseaux communs spécialistes ont disparu de métropole entre 1989 et 2017.

38 % des chauves-souris ont disparu en métropole entre 2006 et 2016.

Source : SDES, AFB et ONB, 2018



Comprendre l'érosion de la biodiversité nécessite de s'intéresser à la fois à la dynamique des écosystèmes et à celles des espèces.

2. Principe et objectifs de l'ABC

En 2010, les conclusions du Grenelle de l'Environnement mettent en évidence un manque de connaissances naturalistes homogènes sur le territoire national. Par ailleurs, la difficulté de mobilisation des financements par les communes pour acquérir des données naturalistes sur leur territoire limite la réalisation de cet objectif.

Les objectifs visés par la réalisation d'un ABC sont les suivants :



Améliorer les connaissances naturalistes du territoire et intégrer les enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement.



Faciliter l'appropriation et la compréhension des enjeux de biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.



Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux (élus, acteurs socio-économiques et citoyens) en faveur de la biodiversité).

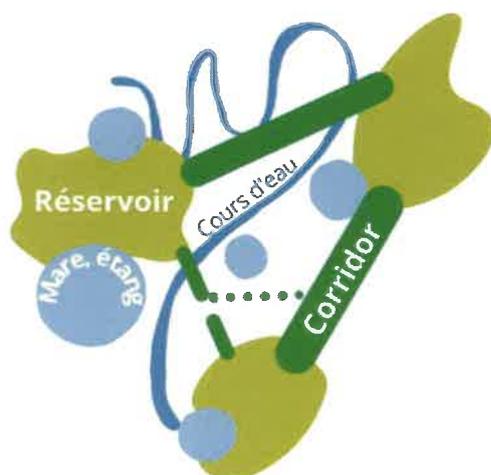


Figure 1 : Représentation schématique de la TVB (© ReNArD)

Enfin, les ABC participent à l'identification de la Trame Verte et Bleue (TVB) sur un territoire. La Trame Verte et Bleue est composée de corridors écologiques (haies, alignements d'arbres, réseaux de mares, bandes fleuries) qui permettent de relier des réservoirs de biodiversité. Ces réservoirs sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée.

Les corridors écologiques permettent donc le déplacement de la faune sauvage entre ces réservoirs. Ce sont également des milieux offrant des zones de refuge, de reproduction et d'alimentation.

Cet inventaire des réseaux écologiques permet de mettre à jour localement le maillage écologique et ainsi permettre de préserver ces entités paysagères.

L'objectif de la TVB est instauré par la loi Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2.



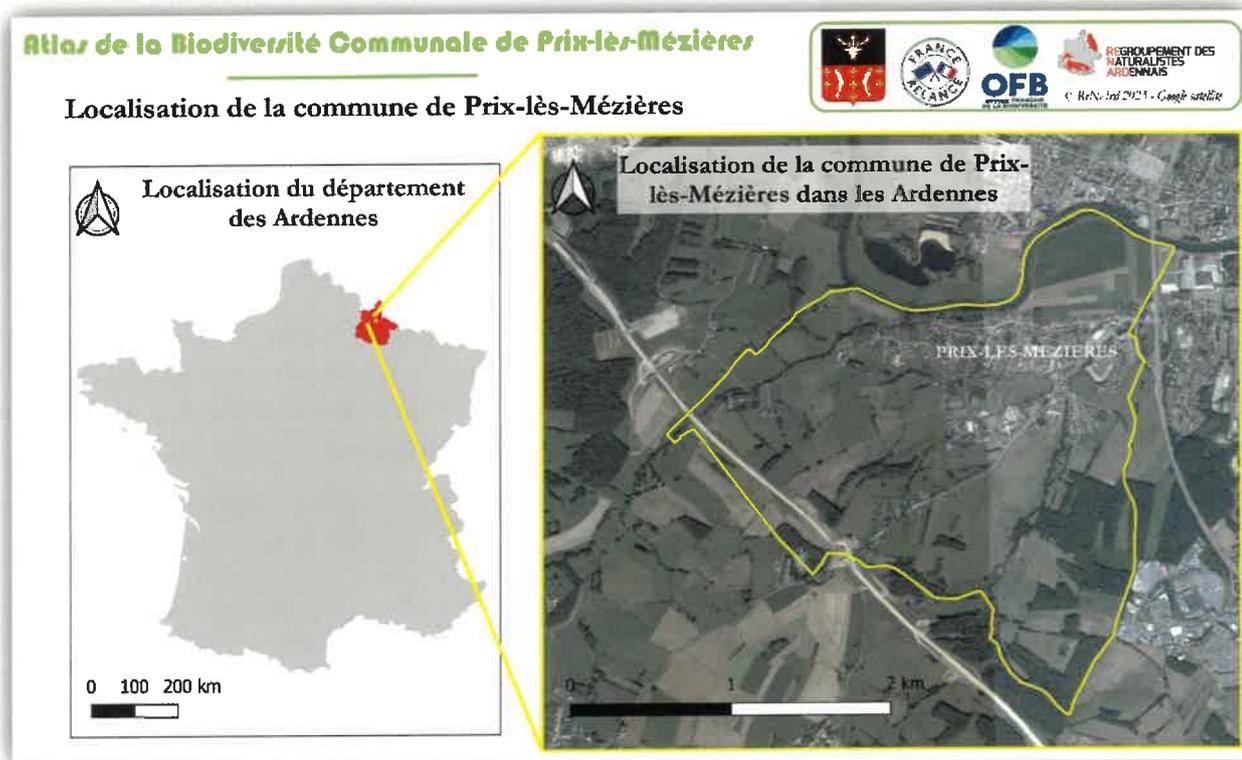
3. Présentation de la commune

a. Présentation générale de la commune



Figure 2 : Commune de Prix-lès-Mézières (© ReNArD)

La commune de Prix-lès-Mézières fait partie de la Région Grand Est, dans le département des Ardennes (cf. Carte 1). Cette commune comprend le village de Prix-lès-Mézières ainsi que le lieu-dit Le Poirier. D'une superficie de 5,1 km² pour 1 355 habitants, la commune fait partie de l'aire d'attraction de Charleville-Mézières, dont elle est une commune couronne. Cette commune est membre de la Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières (Ardenne Métropole). Prix-lès-Mézières est bâti à 155 m d'altitude, sur la rive gauche de la Meuse, à la confluence des ruisseaux du Marbay, des Rejets et du fleuve Meuse. La commune dispose d'un pôle scolaire et périscolaire.



Carte 1 : Localisation de la commune de Prix-lès-Mézières (08000)

En 2018, la répartition de l'occupation du sol (CLC) est la suivante : prairies (60,9 %), zones agricoles hétérogènes (9,8 %), forêts (10 %), zones urbanisées (17,9 %), terres arables (0,3 %), zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication (1,1 %) (Source : Ministères de la Transition Ecologique – Données statistiques – CLC).

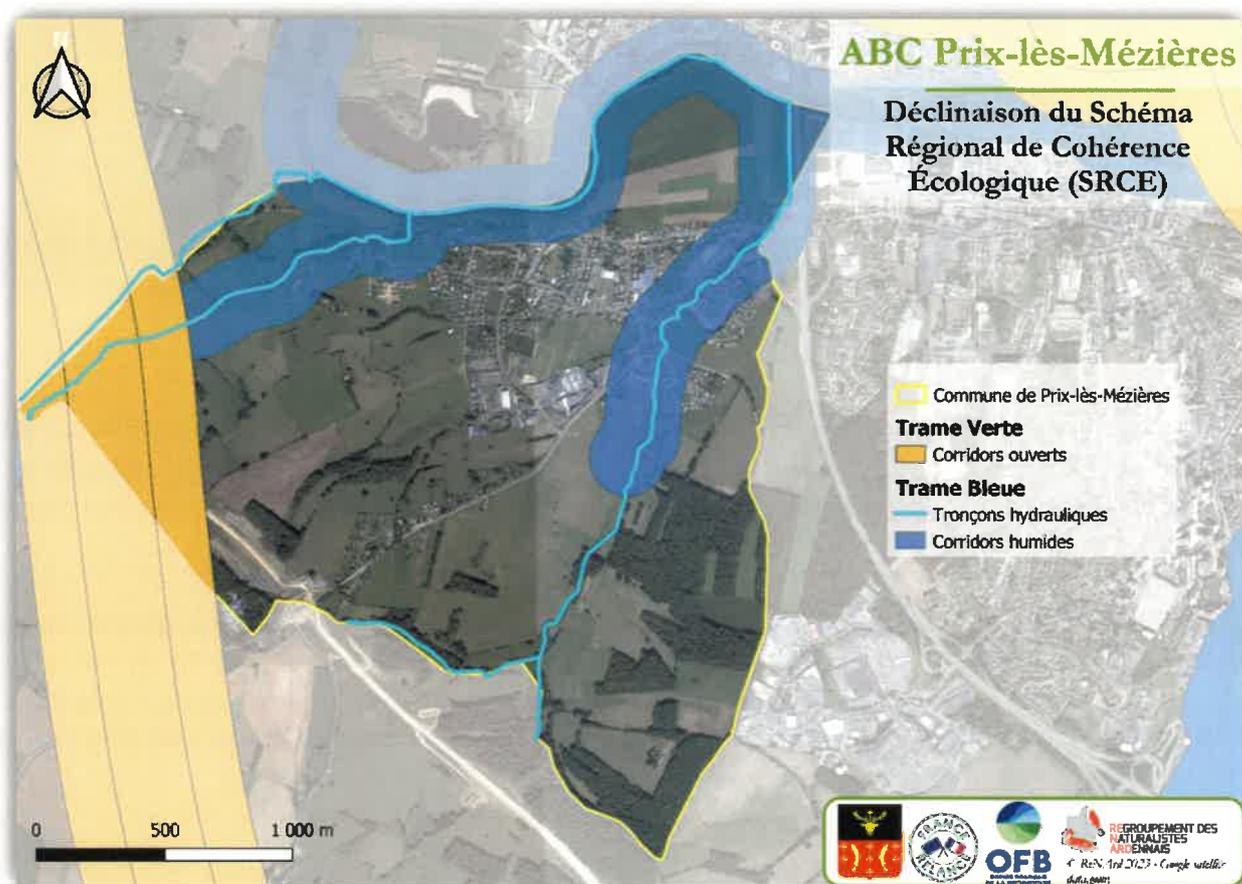
Le territoire de la commune est donc principalement marqué par un paysage agricole de polyculture-élevage. Depuis 1950, le paysage de Prix-lès-Mézières a évolué (cf. Figure 3). Les surfaces parcellaires ainsi que les surfaces de boisements n'ont que peu évolué. Cependant, la commune étant située à proximité immédiate de Charleville-Mézières, la zone urbanisée s'est étendue au cours des années sur les parcelles agricoles (artificialisation du sol).



Figure 3 : Comparaison du paysage de la commune de Prix-lès-Mézières - Photographie aérienne 1950 - 1965 (gauche) et photographie aérienne 2019 (droite) (Source : Remonter le temps - Géoportail - IGN)

D'après le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), la commune est longée au Nord par un méandre de la Meuse et est traversée du Nord au Sud par trois ruisseaux : le ruisseau de la Praëlle, le ruisseau des Rejets et le ruisseau du Marbay (cf. Carte 2).

Ce SRCE met en évidence seulement deux types de corridors écologiques et aucun réservoir de biodiversité sur la commune. D'après ce SRCE, le territoire de la commune de Prix-lès-Mézières n'est donc pas couvert par des corridors écologiques de type Trame Verte. L'inventaire de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la commune, plus fine que le SRCE, a permis la mise à jour du maillage écologique.



Carte 2 : Déclinaison du SRCE au sein de la commune de Prix-lès-Mézières

Sur le périmètre de la commune, aucune zone protégée ou d'inventaires n'est présente.

b. L'Atlas de la Biodiversité Communale de Prix-lès-Mézières

En 2021, la commune de Prix-lès-Mézières a initié un Atlas de la Biodiversité Communale en partenariat avec l'association locale de protection de la nature « Le Regroupement des Naturalistes Ardennais » (ReNArd) et en partenariat technique avec la Fédération de Pêche des Ardennes. Avec la présence du Castor d'Europe sur la commune, l'association ReNArd était déjà en lien avec la commune de Prix-lès-Mézières. Le ReNArd a assuré, dans le cadre du Plan Régional d'Action (PRA) « Vivre avec le Castor », un appui technique à la commune de Prix-lès-Mézières pour la gestion des barrages pouvant entraîner des inondations. L'espèce étant intégralement protégée (l'animal ainsi que son habitat), la commune a fait le choix de porter elle-même une dérogation (arrêté préfectoral) pour pouvoir intervenir sur des barrages de Castor. Le principal objectif de cette médiation étant de trouver le meilleur compromis pour le maintien des activités agricoles et la préservation de l'espèce. En marge du PRA, et pour répondre à cette problématique, la commune a missionné le ReNArd en 2020, pour former son personnel technique à la gestion de cette espèce.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche animée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et a été retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt national.

Le programme d'ABC a débuté en mai 2021. La commune et le ReNArd ont organisé des actions de sensibilisation auprès du grand public, habitants ou extérieurs à la commune.

Cette sensibilisation a été réalisée sous forme d'animations abordant différentes thématiques autour de la biodiversité. Des ateliers bricolage ont permis aux participants de repartir avec des aménagements pour accueillir la faune sauvage dans leur jardin. Des sorties nature sont venues compléter ces animations pour faire découvrir aux petits et aux grands la richesse du patrimoine naturel de la commune de Prix-lès-Mézières. Par ailleurs, deux animations ont été réalisées par des bénévoles habitant la commune, une animation sur le thème de la pollution lumineuse et une animation sur le thème du Castor d'Europe.

La commune de Prix-lès-Mézières disposant d'une école élémentaire, des animations ont pu être proposées en collaboration avec le directeur de l'école et les maîtresses.

Cette sensibilisation est également passée par l'implication du grand public dans des inventaires participatifs et des chantiers bénévoles.

Par ailleurs, une formation des agents communaux en charge des espaces verts a été organisée afin de présenter la gestion raisonnée applicable aux espaces verts de la commune et les Espèces Exotiques Envahissantes pouvant être rencontrées.

Au cours de l'année 2022, plusieurs groupes faunistiques ont fait l'objet d'inventaires réalisés par les salariés de l'association ReNArd et avec l'appui des habitants et de bénévoles.

L'ensemble des actions de ce programme se sont terminées en mai 2023.

L'objectif de cet ABC était donc de compléter et porter à connaissance la richesse du patrimoine naturel de la commune. Connaître sa biodiversité permettra une meilleure action de sensibilisation des habitants et une meilleure prise en compte des enjeux dans la politique locale.



Le présent document a pour objectif d'offrir une vue d'ensemble des actions réalisées au cours des 2 années du programme.

Ce rapport est à destination des élus locaux ainsi que du grand public.

Animations Grand Public

Gratuites et ouvertes à tous.
Réalisées sous forme d'ateliers bricolage
et de sorties nature.
Diverses thématiques abordées.



Sensibiliser les petits
et les grands à la
biodiversité locale et
aux bons gestes !

- ⊖ **Samedi 22 octobre 2022 – 14h**
À la découverte des poissons des rivières
Ardennaises (animée par la Fédération de Pêche)
- ⊖ **Samedi 3 décembre 2022 – 10h**
Atelier de construction de gîtes à chauves-souris
- ⊖ **Samedi 25 février 2023 – 10h**
Atelier de construction d'abris à hérissons
- ⊖ **Samedi 8 avril – 19h**
La biodiversité au crépuscule

Les sachets de graines de fleurs sauvages ont été distribués
aux participants des animations.

Cette action a permis de présenter les conseils et les
astuces à mettre en œuvre pour faire de son jardin un
refuge pour la biodiversité.

Les mélanges de graines ont été commandés au semencier
alsacien NUNGESSER.

Plusieurs animations ont été proposées aux élèves du groupement scolaire au cours de l'année 2022 et 2023.
Afin de sensibiliser sur un monde peu connu des enfants, il a été choisi d'aborder la thématique « les insectes
de la commune de Prix-lès-Mézières ». Cette thématique permet de présenter des espèces à la base de la
chaîne du vivant et invite les enfants à contempler la diversité des formes et des couleurs liées à la biodiversité.



Figure 4 : Photographies des animations de l'ABC de Prix-lès-Mézières (construction d'abris à hérisson,
construction de nichoirs à oiseaux, sortie nature, animation et sortie scolaire) (© ReNArd)

Depuis 2021, **10 animations** ont été réalisées sur la commune :

- ⊖ **Samedi 23 octobre 2021 – 9h**
Atelier de construction d'hôtels à insectes
- ⊖ **Samedi 20 novembre 2021 – 18h (bénévole)**
Les impacts de l'éclairage nocturne sur la biodiversité
- ⊖ **Samedi 11 décembre 2021 – 16h (bénévole)**
Sur les traces du Castor
- ⊖ **Samedi 26 février 2022 – 9h**
Atelier de construction de nichoirs à oiseaux
- ⊖ **Samedi 30 avril 2022 – 13h30**
Refuge au jardin : comment accueillir la biodiversité ?
- ⊖ **Dimanche 19 juin 2022 – 14h**
À la découverte des papillons de jour

Distribution de graines

Jachères mellifères pour les agriculteurs
(bordures de cultures)

Mélange de fleurs sauvages pour créer
un carré de biodiversité dans son jardin

Tout le monde peut
participer à accueillir et
à préserver les
pollinisateurs !



Plantations de haies

Sous forme d'un chantier participatif, une quinzaine de bénévoles ont participé à la plantation de 150 arbustes et arbres créant ainsi de nouvelles haies sur la commune.

Un moment convivial de restauration de la Trame Verte !



Figure 5 : Chantier bénévole de plantations de haies (© ReNArd)

Une création d'une mare a également été réalisée dans le verger communal (Le Poirier) afin d'offrir un plan d'eau à l'ensemble de la faune sauvage, dont les insectes pollinisateurs.

Matériels d'observations de la faune sauvage

La commune met à disposition des habitants des pièges photographiques.

Installation d'une caméra nichoir.



Permettre les observations participatives !

Inventaires de la

biodiversité et de la TVB

- Oiseaux (Avifaune)
 - Papillons de jour (Rhopalocères)
 - Libellules et demoiselles (Odonates)
 - Mammifères terrestres
 - Poissons
 - Maillage écologique
- Connaître la biodiversité ! 

Trois panneaux de sensibilisation ont été installés sur la commune de Prix-lès-Mézières.

Le premier, au format A3, a été installé au niveau d'une des plantations de haies (cf. Figure 6). Le deuxième, également au format A3, présente le programme de l'Atlas de la Biodiversité Communale, ses actions et ses résultats (cf. Figure 7). Ces panneaux pédagogiques permettent de mettre en valeur les initiatives de la commune pour la restauration des haies bocagères et la préservation de la biodiversité.

Le troisième, au format A4, a été installé sur la mairie de Prix-lès-Mézières. Il a pour objectif de valoriser l'implication de la commune dans un programme d'ABC ainsi que de son engagement dans l'amélioration de ses connaissances sur la biodiversité locale et dans sa préservation.

 La suite de ce rapport va porter sur la présentation du diagnostic écologique ainsi que les préconisations associées.

La commune de Prix-lès-Mézières s'engage dans la préservation de la biodiversité !

PAS DE TAILLE DU 15 MARS AU 15 AOÛT

Période de nidification des oiseaux et d'activité des insectes

La commune de Prix-lès-Mézières participe à la restauration des corridors écologiques (haies et alignements d'arbres, boisements, mares et étangs, etc.) qui permettent le déplacement de la Faune sauvage.

UNE HAIE CHAMPÊTRE ?

- Plusieurs espèces locales (adaptées au sol et au climat)
- Différentes strates (arbuscules et arbres de tailles variées)
- Bandes enherbées (> 1 mètre, flore spontanée diversifiée)

En 2021, la commune de Prix-lès-Mézières a initié un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Ce programme a été soutenu par l'Office Français de la Biodiversité.

Aux côtés de la commune, cet ABC a été animé par l'association ReNard avec le soutien d'un groupe d'habitants bénévoles. La Fédération de Pêche des Ardennes a été prestataire technique du programme.

À quoi sert un ABC ?

- Améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire (inventaires naturalistes)
- Prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les politiques locales (préservation)
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire (animations, chantiers participatifs, etc.)

Plus de renseignements auprès de la commune de Prix-lès-Mézières, de l'association ReNard ou sur le site officiel (<https://abc.naturalistes.be/>)

LES INTÉRÊTS DES HAIES

- Réservoirs de biodiversité : zone de reproduction et d'alimentation (nectar, boies, fruits, etc.), couloir de dispersion et zone refuge
- Stockage du carbone et source d'humus (enrichit le sol en matière organique et favorise la faune du sol)
- Micro-climat : Brise-vent et ombrage (maintien de l'humidité du sol et réduction de la température de surface)
- Purification et filtration de l'eau et des polluants du sol

Hirondelle rustique - Alimentation

Faucon émerillon - Reproduction - Alimentation (base variable)

Hérisson européen - Déplacement - Alimentation

Crapaud commun - Déplacement - Refuge

Faucon émerillon - Alimentation - Nectar (adultes) et plantes hautes (jeunesses)

Figure 6 : Panneau pédagogique sur les plantations de haies bocagères sur la commune de Prix-lès-Mézières

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Prix-lès-Mézières

En 2021, la commune de Prix-lès-Mézières a initié un Atlas de la Biodiversité Communale (2021 - 2023). Ce programme a été soutenu par l'Office Français de la Biodiversité. Aux côtés de la commune, cet ABC a été animé par l'association ReNard avec le soutien d'un groupe d'habitants bénévoles et la Fédération de Pêche des Ardennes comme prestataire technique.

LE PROGRAMME DE L'ABC ...

- 01** Amélioration des connaissances sur la biodiversité et mise à jour de la Trame Verte et Bleue
- 02** Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux en faveur de la préservation de la biodiversité
- 03** Créer des aménagements en faveur de la biodiversité locale
- 04** Rédaction du diagnostic écologique et des préconisations

Chat forestier

Quelques espèces emblématiques de Prix-lès-Mézières

Cigogne noire

Caprim d'Europe

Les inventaires naturalistes permettent de recenser les espèces. Sur Prix-lès-Mézières, 5 groupes feunisticques ont été inventoriés :

- Oiseaux → 88 espèces
- Papillons de jour → 25 espèces
- Libellules et Demoiselles → 14 espèces
- Mammifères → 21 espèces
- Poissons → 10 espèces

136 espèces en 2022

La Trame Verte et Bleue est constituée de corridors écologiques (haies, alignements d'arbres, réseaux de mares, etc.) qui relient des réservoirs de biodiversité et permettent le déplacement de la faune sauvage.

Le diagnostic écologique repose sur les résultats des inventaires naturalistes et la mise à jour de la Trame Verte et Bleue. Ce diagnostic établit un état des lieux de la biodiversité et des zones à enjeux sur la commune. Des préconisations sont associées afin d'offrir aux élus communaux, ainsi qu'aux habitants, des pistes d'actions pour préserver la biodiversité.

Sur les deux années du programme, 10 animations ont été proposées au grand public :

- Ateliers bricolage : hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux et gîtes à chauves-souris
- Sorties nature : impact de l'éclairage nocturne, sur les traces du Castor, les poissons de la Meuse, etc.

Prix-lès-Mézières dispose d'une école, plusieurs animations scolaires sur le thème des insectes ont été réalisées auprès des élèves. Une formation sur la gestion raisonnée des espaces verts a été réalisée auprès des agents communaux.

La commune a souhaité participer à recréer la Trame Verte et Bleue sur son territoire :

- Création de deux haies bocagères
- Une quinzaine d'habitants bénévoles ont participé à la plantation de 150 plants d'arbustes et d'arbres (utilisation de 13 essences locales)
- Création d'une mare

Une petite mare a été creusée dans le verger "Le Poirier" afin d'offrir un habitat pour de nombreuses espèces et un point d'eau pour la faune sauvage, dont les insectes pollinisateurs.

Figure 7 : Panneau pédagogique sur l'Atlas de la Biodiversité Communale de Prix-lès-Mézières

II. Méthodologie des inventaires

1. Inventaires faunistiques

a. Approche bibliographique préliminaire

Cette synthèse des données naturalistes s'appuie sur la base de données Faune Champagne-Ardenne (FCA), principale base de données naturalistes pour les Ardennes. Les inventaires faunistiques réalisés dans le cadre de cet ABC ayant débuté en 2022, la recherche bibliographique s'est concentrée sur la période allant du 31 décembre 2001 au 31 décembre 2021.

Sur cette période de 20 ans, quelques observations avaient été enregistrées sur la commune :

Taxons	Nombre d'espèces
Avifaune (<i>oiseaux</i>)	74
Mammifères	10
Rhopalocères (<i>papillons de jour</i>)	2
Chiroptères (<i>chauves-souris</i>)	1
Odonates (<i>libellules et demoiselles</i>)	0
Poissons	0
Reptiles et amphibiens	0
Coléoptères	0

Tableau 1 : Synthèse des espèces observées entre le 31/12/2001 et le 31/12/2021 sur la commune de Prix-lès-Mézières

La liste complète de ces 87 espèces est consultable en annexe 1.

b. Inventaire Avifaune

Cet inventaire a suivi le protocole IPA (Indices Ponctuels d'Abondance), basé sur des points d'écoute de 10 minutes répartis sur l'ensemble du territoire. Ce protocole permet de détecter les espèces dans un rayon d'environ 300 mètres.

Deux passages en matinée ont été réalisés pour chaque point d'écoute, pour un total de **19 points d'écoute** : 21/04/2022 et 22/04/2022 – 17/05/2022 et 18/05/2022.

Les prospections se déroulent en matinée qui est la période d'activité maximale des oiseaux.

Le premier passage en avril permet de contacter les espèces précoces, telles que les grimpeaux et les mésanges. Le second passage permet quant à lui de détecter les migrateurs plus tardifs, tels que les fauvettes et les Pies-grièches écorcheurs.

Des observations opportunistes ont été également notées lors des passages des inventaires entomologiques.

c. Inventaires entomologiques

Ces inventaires ont porté sur deux taxons.

⊕ **Rhopalocères (Papillons de jour)**

Cet inventaire a suivi le protocole STERF, basé sur la prospection le long de transects de 10 minutes. Ces transects sont répartis sur le territoire d'étude pour couvrir l'ensemble des milieux.

Lors des passages, avec l'utilisation d'un filet à papillons, les espèces sont identifiées et le nombre d'individus quantifié. Dans la mesure du possible, les passages doivent s'étaler tous les 15 jours entre mai et août, période d'activité des papillons de jour. Ces passages sont dépendants des conditions météorologiques (absence de pluie et de vent, température comprise entre 15 et 30°C).

Dix passages ont été réalisés pour chacun des transects, pour un total de **9 transects** : 04/05/2022 – 18/05/2022 – 01/06/2022 – 15/06/2022 – 29/06/2022 – 15/07/2022 – 04/08/2022 – 10/08/2022 – 25/08/2022 – 06/09/2022.

Des données d'observations hors protocole ont été ajoutées lors des déplacements entre les transects.

⊕ **Odonates (Libellules et Demoiselles)**

Cet inventaire a suivi le protocole STELI, basé sur la prospection de site d'environ 30 minutes. Ces sites peuvent être sous forme de transects (suivis de cours d'eau) ou de points (plans d'eau de type mares et étangs). Lors des passages, avec l'utilisation d'un filet à papillons, les espèces sont identifiées, leur stade biologique (adulte, imago, exuvie, etc.) ainsi que le nombre d'individus sont notés.

Les passages doivent s'étaler du 15 juin au 1^{er} août, afin de permettre la détection des espèces précoces et tardives.

L'inventaire Odonates et l'inventaire Rhopalocères ont été réalisés par le même observateur.

De ce fait, il a été choisi de mutualiser les passages, la prospection des Odonates a été réalisée pour chacun des passages Rhopalocères.

Lors des différents passages de ces deux inventaires, des observations opportunistes ont été relevées pour les autres taxons.

d. Inventaire des mammifères

Cet inventaire a été exclusivement réalisé par deux bénévoles du groupe d'habitants impliqué dans l'ABC, Emile GUILLAUME et Pascal CHAGOT (également bénévole à l'association ReNard).

Au total, entre le 01/01/2022 et le 01/01/2023, les pièges ont été déposés à 26 emplacements répartis sur l'ensemble du territoire pour une durée moyenne de 15 jours.

e. Inventaire piscicole

Cet inventaire a été réalisé avec la méthode de la pêche électrique. Cette méthode non létale est destinée à l'étude des populations piscicoles d'une rivière. Elle consiste à plonger un courant électrique dans l'eau afin d'obliger le poisson présent sur une surface à se diriger vers l'opérateur. L'opérateur est équipé d'un matériel portatif en « sac à dos » équipé d'une batterie qui délivre le courant électrique. Il répètera l'opération sur l'ensemble de la zone à prospecter dénommée « station ».

Le choix de la station se fait en fonction des habitats présents sur les trois cours d'eau sélectionnés. Le principe étant de pouvoir échantillonner une station représentative du cours d'eau. Une fois le secteur déterminé lors d'une visite préalable sur site, la station est délimitée par un ratio de 20 fois la largeur moyenne pour les cours d'eau de moins de huit mètres.

La Fédération de pêche des Ardennes dispose déjà d'un arrêté de pêche scientifique annuel qui lui permet, administrativement, de réaliser des suivis piscicoles sur l'ensemble du département.

Le jour de l'opération, avant le début de la pêche électrique, il est réalisé un isolement de la station soit par des filets amont et aval soit par un filet à l'aval et un seuil naturel à l'amont.

Puis un courant électrique est mis en œuvre dans l'eau entre un pôle négatif et un pôle positif. Le poisson est attiré par le pôle positif qui est manipulé par un opérateur.

Pour une pêche électrique avec le matériel portatif, l'équipe se compose :

- D'un opérateur équipé d'anode (cercle métallique servant de pôle positif), cet opérateur gère également la délivrance du courant électrique dans l'eau par un interrupteur placé sur le manche de l'anode.
- De deux personnes munies d'épuisettes pour capturer le poisson et le soustraire au champ électrique.
- De deux personnes chargées de récupérer le poisson capturé et de le mettre dans un vivier en eau, isolé du champ électrique.

L'ensemble du personnel dédié à cette tâche est formé à la pratique de la pêche à l'électricité. Deux membres de l'équipe ont reçu une formation « BE Manœuvre » en électricité ce qui permet l'installation du chantier.

Une fois le secteur entièrement prospecté, la phase de biométrie est réalisée. Cette partie consiste à identifier, mesurer et peser les poissons de façon individuelle (sauf petites espèces pesées en lot).

2. Inventaire de la Trame Verte et Bleue

L'inventaire de la Trame Verte et Bleue s'est déroulé en deux phases :

- ⊖ **Photo-interprétation** : cette méthode consiste à identifier à partir de photographies aériennes les éléments paysagers de la Trame Verte et Bleue (haies, alignements d'arbres, bosquets, cours d'eau, plans d'eau). Cette analyse est réalisée sur ordinateur avec l'utilisation d'un logiciel de Système d'Informations Géographiques (logiciel QGis) et la plateforme Géoportail. L'ensemble des éléments paysagers sont ensuite mis en évidence sur une cartographie.
- ⊖ **Vérification terrain** : à partir de la cartographie réalisée par photo-interprétation, des observateurs vont vérifier sur le terrain la présence ou l'absence des entités répertoriées.

Cet inventaire de la Trame Verte et Bleue permet de mettre à jour le maillage écologique d'un territoire à une échelle fine.

Cette cartographie peut ensuite venir compléter les documents d'urbanisme, de type PLU.

III. Diagnostic écologique

1. Résultats des inventaires faunistiques

☉ Inventaire Avifaune

Au total, **59 espèces d'oiseaux** ont pu être inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières.

Des données collectées en parallèle de l'inventaire protocolé par des bénévoles de l'association ReNard ont permis d'ajouter **9 espèces supplémentaires** à cette liste : Bécasse des bois, Chevalier cul-blanc, Cincle plongeur, Epervier d'Europe, Grande Aigrette, Grand Cormoran, Grimpereau des bois, Mouette rieuse et Pinson du Nord.

Parmi ces **68 espèces**, **20 d'entre elles sont dites « patrimoniales »**, c'est-à-dire citées dans la Liste Rouge Nationale et/ou dans la Liste Rouge Régionale de Champagne-Ardenne avec le statut « R », « VU », « EN », ou « CR » :

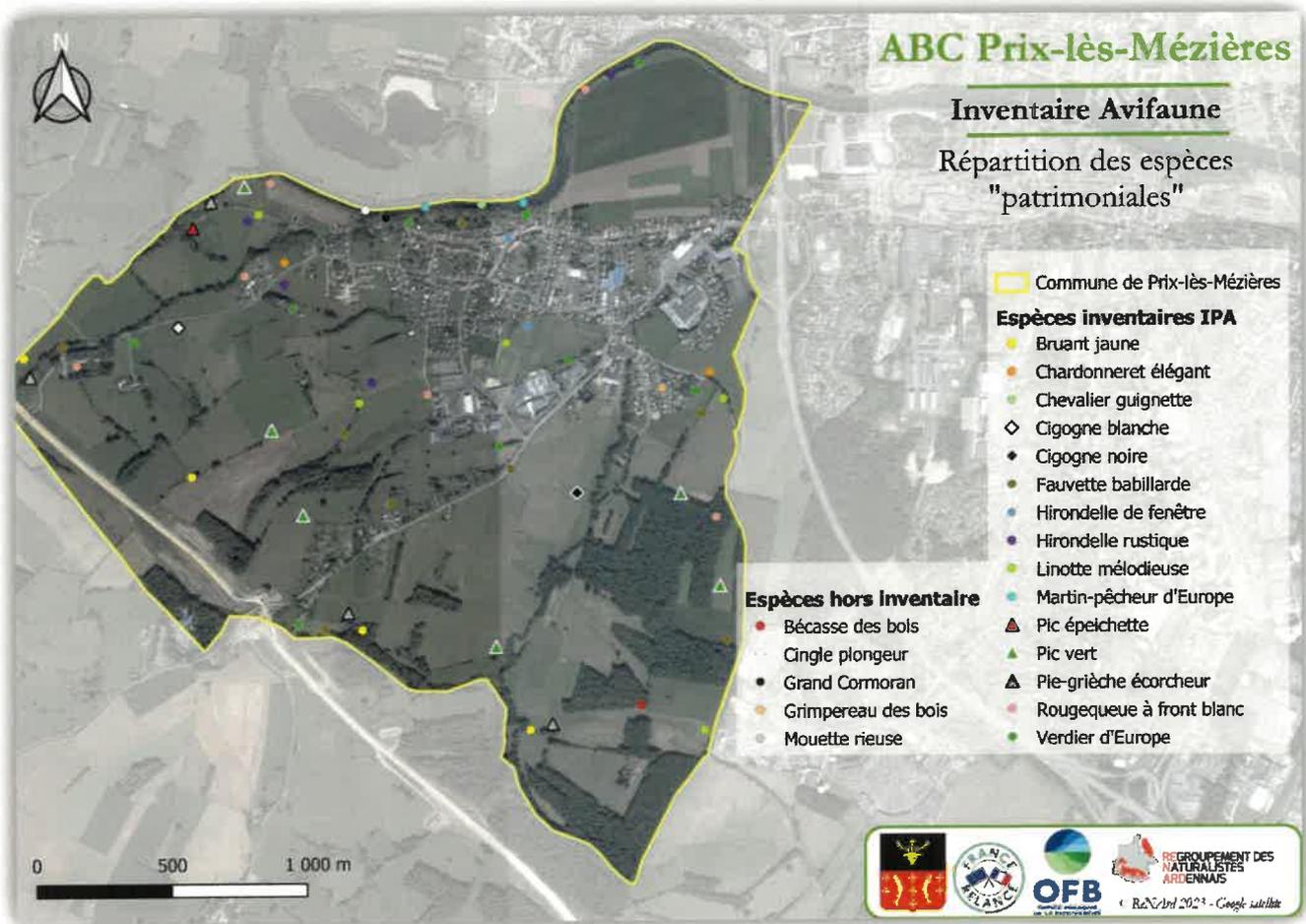
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classement sur la Liste Rouge Régionale de Champagne-Ardenne (2007)	Classement sur la Liste Rouge Nationale de France métropolitaine (2017)
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	AS (À surveiller)	LC (Préoccupation mineure)
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	AP (À préciser)	VU (Vulnérable – Nicheurs)
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	☺	VU (nicheurs)
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	R (Rare)	NT (Quasi menacée - nicheurs)
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	R	LC
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	R	EN (En Danger – Nicheur) VU (non nicheur)
Cincle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	R	LC
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	AS	LC
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	R	LC
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	R	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	AS	NT (nicheurs)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	AS	NT
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	☺	VU (nicheurs)
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	AS	VU (nicheurs)
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	V (Vulnérable)	NT (nicheurs)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	AS	VU (nicheurs)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	AS	LC
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	V	NT (nicheurs)
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	AS	LC
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	☺	VU (nicheurs)

Tableau 2 : Liste des espèces d'oiseaux détectées sur la commune de Prix-lès-Mézières avec classement aux Listes Rouges (régionale et nationale)

En comparaison de l'analyse bibliographique des données d'oiseaux observés sur la commune du 31/12/2001 au 31/12/2021, 13 espèces ont pu être ajoutées.



Figure 8 : Photographies de cinq espèces d'oiseaux « patrimoniales » de la commune de Prix-lès-Mézières



Carte 3 : Répartition des espèces d'oiseaux dites « patrimoniales » sur la commune de Prix-lès-Mézières

Deux individus de Cigogne noire ont été observés simultanément lors de la matinée du 18 mai 2022. Cette espèce rare et discrète demeure l'un des emblèmes de l'avifaune ardennaise.

La moyenne globale est de 17,9 espèces observées par point d'écoute, ce qui représente une bonne diversité d'espèces.

Le point d'écoute avec la plus grande diversité d'espèces, 22 espèces, se trouvait à la sortie du hameau Le Poirier, soit dans une zone dominée par les prairies bocagères avec des jardins d'habitations et quelques boisements. Cette grande diversité d'espèces est donc liée à la diversité des milieux.

La construction toute proche de l'autoroute A304 a sans doute fait diminuer la surface de prairies et de boisements, mais les talus créés accueillent quelques friches et ronciers. Ainsi, la diversité d'oiseaux est donc très importante avec des espèces bocagères (Bruant jaune et Pie-grièche écorcheur), des espèces habituées des jardins (Pie bavarde et Verdier d'Europe), des espèces forestières (Geai des chênes et Grive musicienne), ou encore des oiseaux des friches et des ronciers (Tarier pâtre et Rougegorge familier).

Cette grande diversité démontre le caractère indispensable que revêt la diversification des milieux.

☉ Inventaire des Rhopalocères

Au total, **25 espèces de papillons de jour** ont été inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nom scientifique
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	Nacré de la ronce	<i>Brenthis daphne</i>
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	Paon du jour	<i>Aglais io</i>
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Procris (Fadet commun)	<i>Coenonympha pamphilus</i>
Cuivré des marais	<i>Lycaena phlaeas</i>	Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	Souci	<i>Colias crocea</i>
Fluoré / Soufré	<i>Melanargia galathea</i>	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>
Hespérie du dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>		

Tableau 3 : Liste complète des espèces de papillons de jour inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières

Une seule espèce est listée en catégorie rouge (en danger, vulnérable, rare) sur la Liste Rouge Régionale des Insectes de Champagne-Ardenne (2007) : **Cuivré des marais**.

En comparaison de l'analyse bibliographique des données de papillons de jour observés sur la commune du 31/12/2000 au 31/12/2020, 23 espèces ont pu être ajoutées.



Figure 9 : Photographies de cinq espèces de papillons de jour inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières

D'après les résultats de cet inventaire, la plus grande diversité d'espèces est rencontrée en lisière de boisement et de haies denses.

Certaines espèces, comme la Sylvaine, la Mégère et le Tircis ont été rencontrés uniquement dans ce milieu. Ces lisières et les bordures de pâtures se partagent certaines espèces du fait de la présence de haies et boisements dans ces dernières. C'est le cas notamment pour l'Aurore, le Paon du jour et la Petite tortue.

Durant l'inventaire, le nombre d'individus par espèce a été estimé. Cela a permis de mettre en valeur une différence de présence en fonction des espèces :

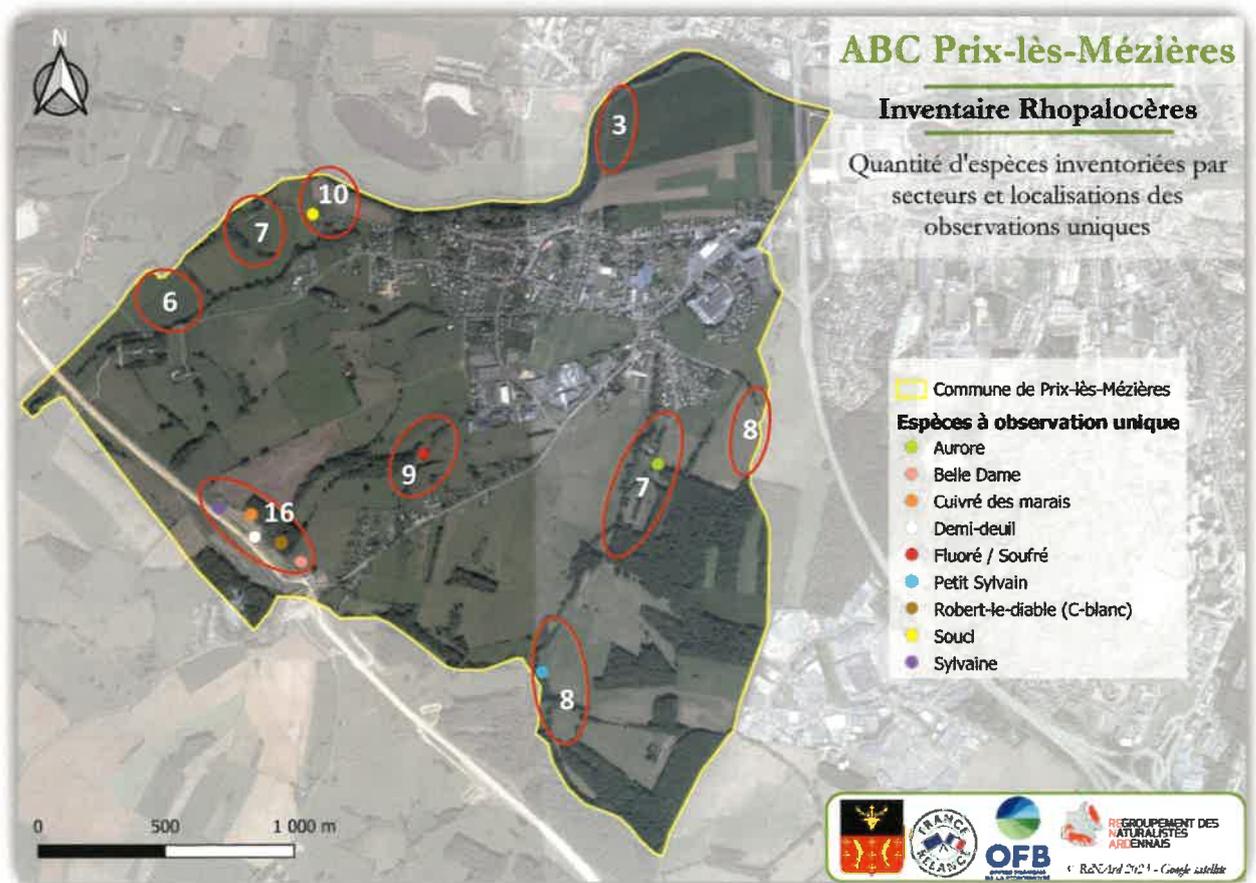
Estimation de l'effectif d'individus observés par espèces		
1	1 - 10	> 10
Aurore	Azuré commun	Amaryllis
Belle Dame	Azuré des nerpruns	Myrtil
Cuivré des marais	Carte géographique	Paon du jour
Demi-deuil	Citron	Piérade de la rave
Fluoré / Soufré	Hespérie du dactyle	Piérade du navet
Petit Sylvain	Mégère (Satyre)	Procris (Fadet commun)
Robert-le-diable (C-blanc)	Nacré de la ronce	
Souci	Petite tortue	
Sylvaine	Tircis	
	Vulcain	

Tableau 4 : Estimation de l'effectif d'individus observés par espèces de papillons de jour inventoriés

La quantité d'espèces de papillons de jour inventoriées par secteur est représentée sur la carte ci-dessous. La localisation précise des espèces à faibles observations est également illustrée (cf. Carte 4).

Ces faibles observations peuvent être dues à un simple passage de l'individu sur la commune, et non à une utilisation des milieux.

Une zone est particulièrement intéressante pour sa richesse en diversité d'espèces, avec 16 espèces sur les 25 inventoriées sur la commune. Cette zone est une friche située au-dessus d'un verger et bordé par un boisement. Au total, 5 des 9 espèces avec observation d'un seul individu ont été détectées sur cette zone, c'est le cas du Cuivré des marais.



Carte 4 : Quantité d'espèces de Rhopalocères inventoriées par secteurs et localisation des espèces à faibles observations sur la commune de Prix-lès-Mézières.

⊖ Inventaire des Odonates

L'ordre des Odonates regroupe les **Libellules** (sous-ordre des Anisoptères - yeux en masque de ski et ailes étalées au repos) et les **Demoiselles** (sous-ordre des Zygoptères - plus fines que les Libellules, yeux globuleux et ailes jointes au repos). Les Odonates sont des insectes prédateurs liés aux milieux aquatiques. Les femelles pondent leurs œufs dans l'eau, les larves passent alors leur vie en phase aquatique dont elles sortent pour donner l'adulte volant (laissant des exuvies sur la végétation de bordure).

Au total, **14 espèces d'Odonates** ont été inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Famille et sous-ordre	Estimation effectif
Grande Aesche	<i>Aeshna grandis</i>	Aeshnidae (Anisoptères)	1
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Coenagrionidae (Zygoptères)	3
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	Coenagrionidae (Zygoptères)	36
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	Aeshnidae (Anisoptères)	2
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	Calopterygidae (Zygoptères)	5
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	Calopterygidae (Zygoptères)	53
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	Corduliidae (Anisoptères)	1
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	Libellulidae (Anisoptères)	1
Gomphe à pattes noires	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	Gomphidae (Anisoptères)	2
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	Libellulidae (Anisoptères)	4
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	Libellulidae (Anisoptères)	7
Nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Coenagrionidae (Zygoptères)	2
Pennipatte bleuâtre	<i>Platycnemis pennipes</i>	Platycnemididae (Zygoptères)	37
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	Libellulidae (Anisoptères)	2

Tableau 5 : Liste complète des espèces d'Odonates inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières avec l'estimation des effectifs d'individus observés

Sur ces 14 espèces, **3 espèces sont listées en catégorie rouge** (en danger, vulnérable ou rare) sur la Liste Rouge Régionale des Insectes de Champagne-Ardenne (2007) : la Grande Aesche, l'Agrion de Mercure et le Gomphe à pattes noires.

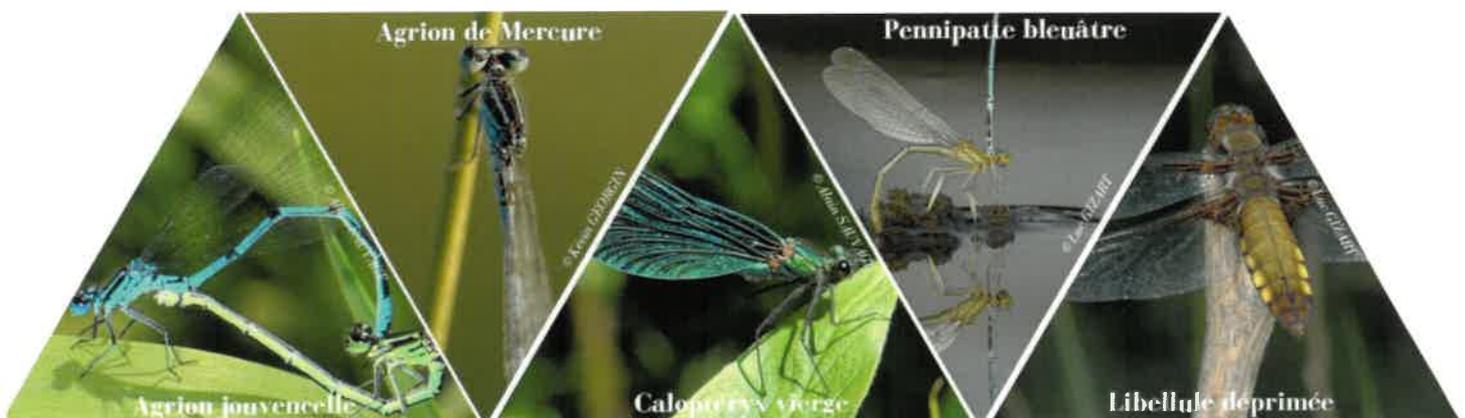


Figure 10 : Photographies de cinq espèces d'Odonates inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières

Aucune donnée ayant été enregistrée sous la base de données naturaliste FCA entre le 31/12/2001 et le 31/12/2021, ces 14 espèces viennent établir un état initial sur la commune.

L'observation de la Grande Aesche a été réalisée à proximité d'une mare en pâturage avec boisement, ce qui correspond aux préférences de cette Libellule qui se reproduit dans les eaux stagnantes, neutres ou acides, bien ensoleillées et souvent en milieu forestier. Seulement deux autres points d'eau correspondant à ces critères sont présents sur la commune.

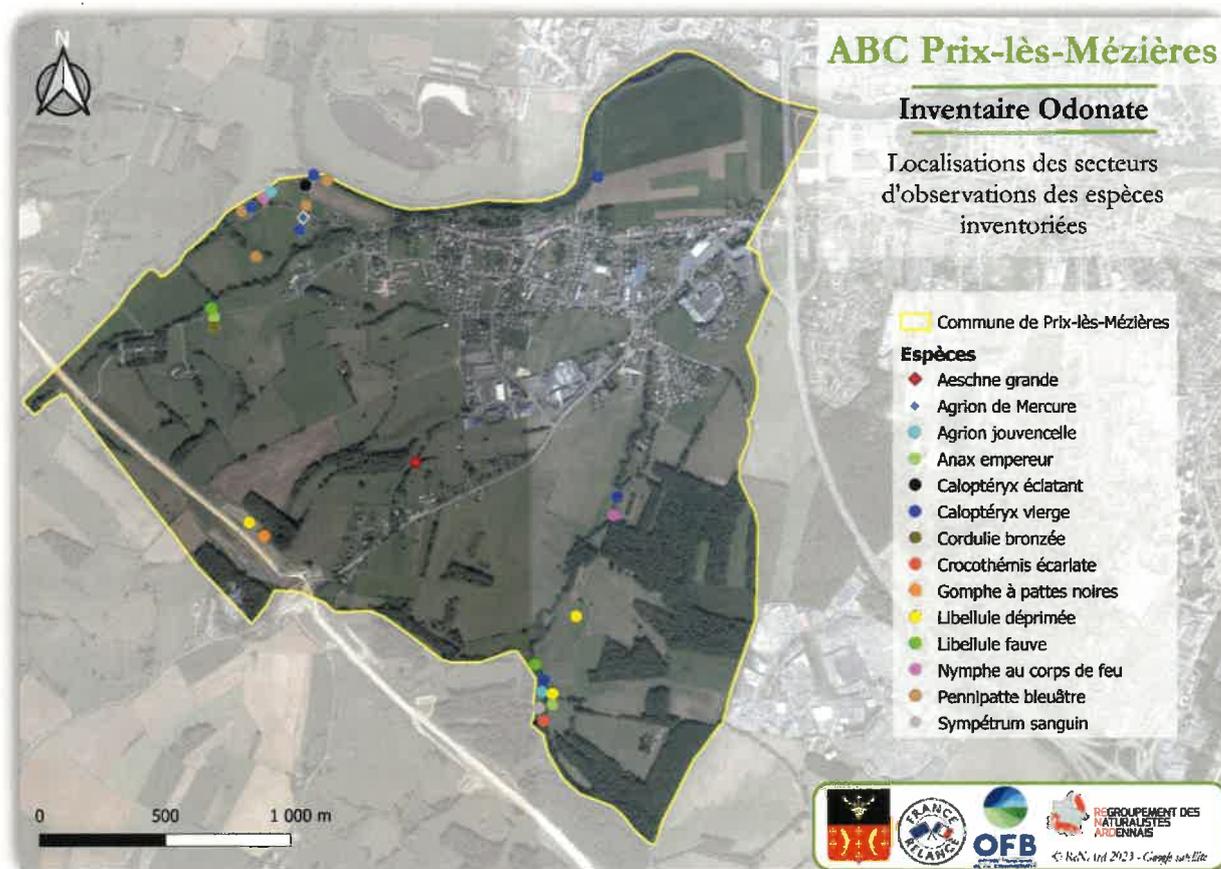
L'Agrion de Mercure à quant à lui été observé le long d'un fossé d'eau rejoignant la Meuse. Cette espèce était déjà connue sur la zone, et sur d'autres sites à proximité de la commune. Sa présence révèle la qualité des eaux de la zone, en effet cette Demoiselle se reproduit dans les eaux courantes claires et bien oxygénées avec une végétation hygrophile abondante.

Le Caloptéryx vierge est la Demoiselle la plus rencontrée sur la commune en raison de la présence des trois ruisseaux traversant la commune et le méandre de la Meuse. En effet, le Caloptéryx vierge est une espèce d'eau courante se rencontrant préférentiellement dans les ruisseaux à eau claire et partiellement ensoleillés. C'est également le cas du Caloptéryx splendide, détecté pourtant à une seule occasion.

Par ailleurs, le Pennipatte bleuâtre est également omniprésent à proximité de zones humides, c'est une espèce peu exigeante dans le choix de ses milieux de reproduction, fréquentant les eaux stagnantes et les eaux faiblement courantes (dont plutôt généralistes).

Sur la commune de Prix-lès-Mézières, plusieurs mares sont présentes en pâturages. Sur la zone au Sud de la commune, plusieurs mares sont regroupées dans une pâture, certaines en milieu ouvert et certaines en boisement. Cette zone présente la plus grande richesse en espèces de la commune.

Les secteurs d'observations des espèces d'Odonates inventoriées sont représentés sur la carte ci-dessous.



Carte 5 : Localisations des secteurs d'observations des espèces d'Odonates inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières

📁 Inventaire des mammifères

L'inventaire des mammifères a permis d'inventorier **21 espèces** sur la commune de Prix-lès-Mézières :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Famille	Classement sur la Liste Rouge Régionale de Champagne-Ardenne (2007)	Classement sur la Liste Rouge Nationale de France métropolitaine (2017)
Blaireau Européen*	<i>Meles meles</i>	Mustelidae		LC (Préoccupation mineure)
Campagnol terrestre forme aquatique	<i>Arvicola terrestris (amphibius)</i>	Cricetidae		LC
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	Castoridae	R (Rare)	LC
Cerf élaphe*	<i>Cervus elaphus</i>	Cervidae		LC
Chat forestier	<i>Felis silvestris</i>	Felidae	V (Vulnérable)	LC
Chevreuil européen*	<i>Capreolus capreolus</i>	Cervidae	X	LC
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Sciuridae	AS (À surveiller)	LC
Fouine*	<i>Martes foina</i>	Mustelidae		LC
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Erinaceidae		LC
Hermine*	<i>Mustela erminea</i>	Mustelidae	AS	LC
Lièvre d'Europe*	<i>Lepus europaeus</i>	Leporidae	AS	LC
Martre*	<i>Martes martes</i>	Mustelidae	AS	LC
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	Mustelidae	V	NT (Quasi menacée)
Ragondin**	<i>Myocastor coypus</i>	Echimyidae		NA (Non applicable)
Rat musqué**	<i>Ondatra zibethicus</i>	Cricetidae		NA
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	Muridae		LC
Raton laveur**	<i>Procyon lotor</i>	Procyonidae		NA
Renard roux*	<i>Vulpes vulpes</i>	Canidae		LC
Sanglier*	<i>Sus scrofa</i>	Suidae		LC
Souris grise	<i>Mus musculus domesticus</i>	Muridae		LC
Taube d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	Talpidae		LC

NA : Non Applicable, espèce non soumise à évaluation car introduite récemment ou présente occasionnellement

*Espèces chassables au niveau national

**Espèces introduites classées nuisibles

Tableau 6 : Liste complète des espèces de mammifères inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières

En comparaison de l'analyse bibliographique des données des mammifères observés sur la commune du 31/12/2001 au 31/12/2021, 10 espèces ont pu être ajoutées.



Figure 11 : Photographies de cinq espèces de mammifères inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières

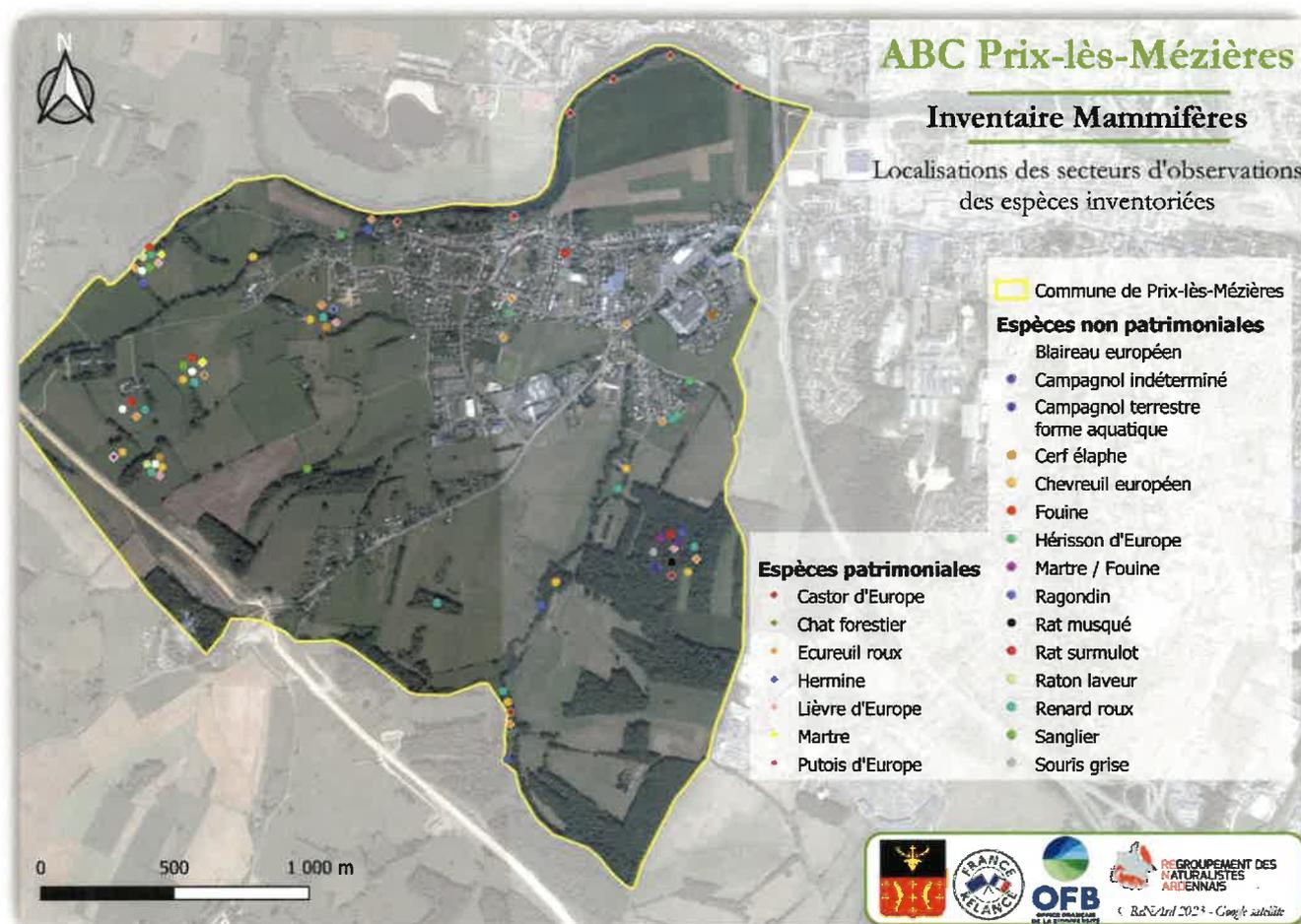
Complètement disparu de la région Grand Est depuis le XVIIème siècle, le Castor d'Europe a été réintroduit en France et en Belgique dans les années 60.

Le Castor d'Europe est bien implanté sur le territoire de Prix-lès-Mézières, l'espèce ayant colonisé les rives de la Meuse qui borde le village, ainsi que les trois petits affluents du fleuve qui traverse la commune : les ruisseaux du Marbay, des Rejets et de la Praëlle. Sur ces petits cours d'eau, le Castor a construit plusieurs barrages afin de créer et maintenir des niveaux d'eau nécessaires pour son installation. Ces constructions sont souvent génératrices de conflits avec les activités agricoles (inondation de prairies et de cultures). Néanmoins, la construction de barrages permet également de créer des habitats favorables à de nombreuses espèces (prairies humides notamment).

Malgré leur classement sur la Liste Rouge Régionale de Champagne-Ardenne en tant qu'espèces à surveiller, l'Hermine, la Martre sont des espèces chassables au niveau national.

Le Ragondin, le Rat musqué et le Raton laveur sont des espèces envahissantes désormais classées « nuisibles » sur l'ensemble du territoire métropolitain (par arrêté ministériel annuel). Une espèce est juridiquement classée comme « nuisible » s'il est considéré qu'elle peut occasionner des dégâts sur les activités humaines (santé, sécurité, agriculture, etc.) et sur l'environnement (milieux, faune et flore).

Les localisations des secteurs d'observations des mammifères sur la commune de Prix-lès-Mézières sont présentées sur la carte ci-dessous.



Carte 6 : Localisations des espèces de mammifères inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières

⊕ Inventaire piscicole

L'analyse des résultats des pêches électriques sera présentée par cours d'eau.

- **Le Marbay**

Ce cours d'eau de l'Est de la commune et arrivant d'Evigny est très dégradé. Son peuplement piscicole est majoritairement composé d'épinoches et de poissons inféodés au secteurs lenticues. La note IPR de 37 confirme l'état de la population. Les facteurs dégradants sont le nombre total d'espèces et la densité des individus tolérants et omnivores.

Sur ce cours d'eau, les orientations permettant d'améliorer l'état seraient :

- Limitation des apports de matière organique par le traitement des effluents domestiques
- Entretien du cours d'eau
- Remise en aérien de la partie médiane busée
- Reconquête de la continuité écologique au niveau de la confluence avec la Meuse

- **Le ruisseau des Rejets**

Ce cours d'eau est un des bras de la difffluence du ruisseau arrivant de Fagnon. Après étude des cartes IGN il semblerait que ce soit le bras usinier et non le bras originel. Cette observation est corroborée par la présence en aval d'un ancien moulin dans le tissu urbain de la commune de Prix-lès-Mézières. Concernant la faune piscicole, lors de l'opération, des Chabots, des Loches franches et des Truites farios ont été capturées. Ce peuplement est cohérent par rapport à la morphologie et au type de cours d'eau. La note IPR de 7,8 confirme cette affirmation avec des espèces en place ayant les plus hautes Probabilités de Présences Théoriques (PPT). La métrique biotique déclassant le plus ce résultat est le nombre total d'espèces qui est un peu bas. Concernant les PPT, il aurait pu être trouvé de la Lamproie de Planer ou de l'Épinoche.

Sur ce cours d'eau, les orientations permettant d'améliorer l'état seraient :

- Reconquête de la continuité écologique au niveau du Moulin de Prix
- Collecte des divers rejets directs dans le cours d'eau
- Limitation de la divagation des bovins dans le lit du cours d'eau
- Limitation des prélèvements directs en eau

- **Le ruisseau de Praëlle**

Ce cours d'eau est le second bras de la difffluence du ruisseau arrivant de Fagnon et possiblement le bras originel du cours d'eau. Le peuplement piscicole est beaucoup plus dégradé avec la présence d'espèces inféodées au milieu lentique ou tout du moins au milieu de transition entre 1^{ère} et seconde catégorie piscicole. Ces espèces sont le Chevesne, la Vandoise et le Goujon. À noter qu'on trouve également une espèce typique de plan d'eau en la présence du Carassin. La population de truite fario est très dégradée car nous n'avons capturé qu'un seul individu de deux ans. À contrario, la population de Chabot, même si elle est faible, montre une capacité de reproduction avec la présence de deux individus entre 10 et 30 mm. La note IPR est de 21,2 ce qui classe le cours d'eau en médiocre. Les facteurs déclassants sont le nombre d'espèces (8 présentes contre 4 estimées) mais aussi et surtout la densité des individus tolérants par rapport à la densité totale (près de 60% entre le Chevesne et la Loche franche).

Sur ce cours d'eau, les orientations permettant d'améliorer l'état seraient :

- Remise totale ou partielle du cours d'eau dans son talweg ce qui aurait pour conséquence connexe de limiter les problèmes d'inondation au niveau du ruisseau des Rejets
- Limitation de la divagation des bovins dans le lit du cours d'eau
- Amélioration de l'habitat par entretien de la ripisylve et recharge en sédiments

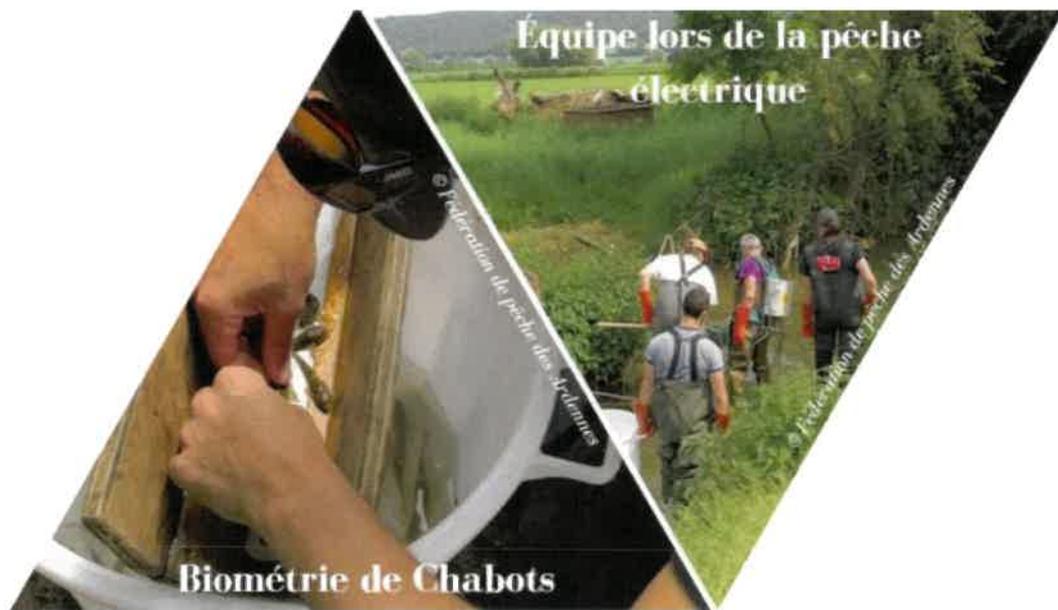


Figure 12 : Photographies de l'inventaire piscicole à Prix-lès-Mézières

Au total, **10 espèces de poissons** ont été inventoriées sur les trois ruisseaux prospectés (cf. Tableau 7).

Nom vernaculaire	Nom latin	Effectifs Marbay	Effectifs Rejets	Effectifs Praëlle	
Carassins	<i>Carassius carassius</i>			1	1
Chabot	<i>Cottus perifretum</i>		58	14	72
Chevesne	<i>Squalius cephalus</i>	6		23	29
Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	74		2	76
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	2			2
Goujon	<i>Gobio gobio</i>	10		14	24
Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>	1	4	28	33
Truite fario	<i>Salmo trutta</i>		8	1	9
Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>	2			2
Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>	3		4	7
		98	70	87	255

Tableau 7 : Liste complète des espèces de poissons inventoriées sur la commune de Prix-lès-Mézières et effectifs des espèces en fonction des ruisseaux

Sur l'ensemble des inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC, **138 espèces ont été inventoriées.**

2. La Trame Verte et Bleue

L'inventaire de la Trame Verte et Bleue a permis de mettre à jour le maillage écologique de la commune de Prix-lès-Mézières (cf. Carte 7).

La mise à jour du maillage écologique met bien en évidence la présence d'une surface boisée représentant environ 14 % du territoire de la commune.

Hormis la zone au Nord de la commune (entre la Meuse et le village) qui est couverte par des parcelles de cultures et une parcelle à l'Ouest, le reste des parcelles agricoles sont des prairies (de fauche et de pâturage). La commune est également couverte par environ 19 kilomètres de haies et d'alignements d'arbres. Ces éléments paysagers ne sont plus présents que sur les parcelles de prairies.

Par ailleurs, 20 plans d'eau ont été inventoriés. Ces plans d'eau sont situés dans des pâtures.

La conservation des parcelles agricoles en prairies de fauche et de pâturage est donc un élément essentiel pour préserver les éléments paysagers de type haies et mares, Trames nécessaires au cycle biologique et au déplacement de la faune et la flore.



Carte 7 : Trame Verte et Bleue (maillage écologique) sur la commune de Prix-lès-Mézières

3. Zones à enjeux

Sur le territoire de la commune, différentes zones représentent un enjeu pour la biodiversité.

⊕ Le cœur de village



Au sein du village de Prix-lès-Mézières, 23 espèces d'oiseaux et 7 espèces de mammifères ont été détectées.

Ces chiffres montrent qu'un village peut accueillir la biodiversité, dans ses espaces verts et ses bâtiments (privés et communaux).

Une plus grande implication des habitants dans les inventaires participatifs permettra d'obtenir de nouvelles observations et mettra ainsi en valeur la biodiversité liée aux villages.



Figure 13 : Village de Prix-lès-Mézières
(© ReNArd)



Figure 14 : Espèces susceptibles d'être retrouvées dans les cœurs de village

⊕ Les haies, bosquets et boisements



Figure 15 : Photos de haies et de boisements sur Prix-lès-Mézières (© ReNArd)

Les résultats des inventaires des oiseaux, des papillons de jour et des mammifères, mettent en évidence une grande diversité d'espèces détectées en lisière de boisements, de bosquets et de haies denses.

Du bois mort au sol ou sur pied est présent sur certaines zones de la commune. Ces éléments sont à conserver dans la mesure du possible afin de favoriser les espèces dépendantes du bois mort pour leur alimentation, telles que les coléoptères saproxyliques. Le bois mort sur pied ou les vieux arbres offrent également des cavités pour de nombreuses espèces telles que les oiseaux et les chauves-souris.

Une gestion raisonnée de ces habitats, notamment avec la mise en place de fauche tardive sur les bandes enherbées et de réduction des coupes d'arbustes et d'arbres permettrait d'accroître la biodiversité de ces milieux (cf. Partie IV).

⊖ Les ripisylves et milieux aquatiques



Figure 16 : Photos de milieux aquatiques de Prix-lès-Mézières (© ReNArd)

Les ripisylves sont liées aux zones humides. Elles sont très riches en biodiversité du fait de leur utilisation par des espèces terrestres, aquatiques et semi-aquatiques. Sur Prix-lès-Mézières, de nombreuses espèces d'Odonates (dont les Caloptéryx) ont pu être observées ainsi que des espèces d'oiseaux caractéristiques de ces milieux (Martin-pêcheur d'Europe, Cincle plongeur et Gallinule poule d'eau) et des mammifères semi-aquatiques tels que le Castor d'Europe.

Les pièges photographiques ont également permis de mettre en évidence l'utilisation de ces zones comme point d'abreuvement pour les mammifères.

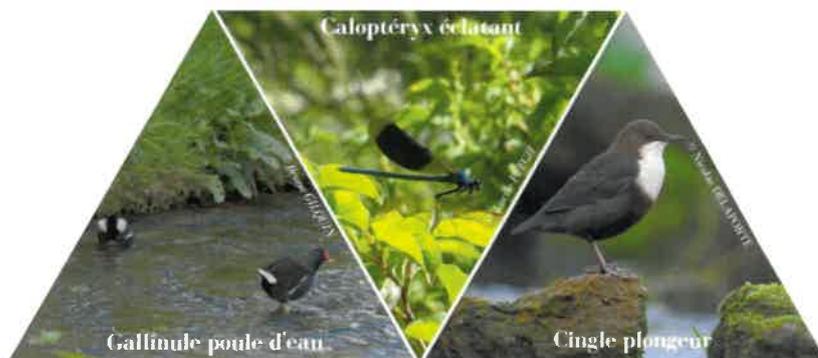


Figure 17 : Espèces utilisant les ripisylves et les milieux aquatiques

⊖ Les prairies



Figure 18 : Photos de prairies sur Prix-lès-Mézières (© ReNArd)

Les prairies sont des milieux dont les éléments paysagers de type haies, alignements d'arbres et bosquets sont souvent conservés. Les prairies de pâturage peuvent également créer des habitats de type pelouses sèches qui possèdent un cortège d'espèces spécifiques.



Figure 19 : Espèces présentes sur les pâtures

⊖ Zones à fauche tardive



Figure 20 : Prairie à fauche tardive sur Prix-lès-Mézières (© ReNARD)

La diversité de papillons est corrélée à la diversité floristique. En effet, chaque espèce de chenille a une plante hôte ou un groupe de plantes hôtes spécifique pour leur alimentation foliaire.

Une zone présentant une grande diversité florale accueillera alors un cortège d'espèces diversifié.

Par ailleurs, ces zones étant soumises à peu d'entretien, il y a donc peu de dérangement et de mortalité pour les espèces utilisant ces milieux. Outre les papillons de jour, de nombreuses espèces d'insectes et d'araignées occupent ces milieux, c'est également le cas des micromammifères et de certains oiseaux qui utilisent ces milieux pour leur nidification (nid au sol)

Ces zones à fauche tardive sont donc à conserver et à multiplier dans la mesure du possible.

Avec un entretien adapté, les bords de chemins de la commune peuvent devenir des zones à fauche tardive riches en biodiversité.



Figure 22 : Renouée du Japon le long d'une route sur Prix-lès-Mézières (© Pascal CHAGOT)

Les zones à fauche tardive présentent une diversité florale importante, ce qui est nécessaire pour de nombreux insectes, notamment les insectes pollinisateurs. Cette diversité floristique permet d'offrir une diversité en morphologie florale et en ressources en nectar.

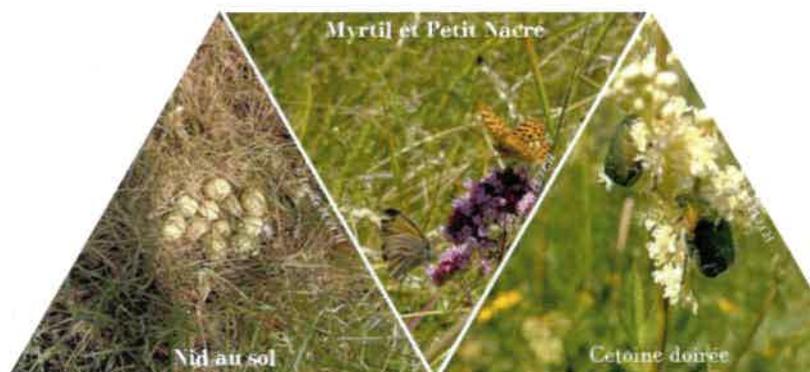


Figure 21 : Espèces susceptibles d'être présentes sur les zones à fauche tardive

Ces zones à fauche tardive sont donc à conserver et à multiplier dans la mesure du possible.

Avec un entretien adapté, les bords de chemins de la commune peuvent devenir des zones à fauche tardive riches en biodiversité.

Néanmoins, il a été noté la présence de la Renouée du Japon le long d'une route. Cette plante est considérée comme une Espèce Exotique Envahissante (EEE), dont leur gestion nécessite de mettre en place un plan de gestion adapté afin de limiter leur développement et leur possible colonisation d'autres milieux (cf. Partie IV).



☉ Les friches

Les friches, où « prairies délaissées », présentent un intérêt fort intéressant en termes de ressources mellifères mais aussi de nidification.

C'est sur une friche, bordée par un boisement, qu'a été inventorié la plus grande diversité d'espèces de papillons de jour.

Ces habitats peu entretenus permettent aussi le développement de certaines Orchidées, observées sur une des parcelles de la commune.

Figure 23 : Friche sur Prix-lès-Mézières (© ReNard)



Ce diagnostic écologique a pour vocation à engager des initiatives de la part de la commune et des habitants afin d'améliorer le potentiel écologique du territoire.

IV. Préconisations de gestion et d'aménagements

1. Amélioration de la Trame Verte et Bleue

Afin d'améliorer et/ou restaurer la Trame Verte et Bleue, des aménagements peuvent être mis en place. Ces aménagements joueront le rôle de corridors écologiques et permettront ainsi le déplacement de la faune sauvage.



Les chauves-souris se servent de ces éléments paysagers comme territoire de chasse et pour se déplacer dans des milieux ouverts ou semi-ouverts. Ces structures verticales sont indispensables, elles renvoient les « cris » émis par les chauves-souris créant ainsi une route.

⊕ Plantations de haies : le type de haie est à adapter aux attentes et besoins

- **Typologies** : 1 rang ou 2 rangs
- **Espacement entre les plants** : 50 cm à 2 m
- **Espèces** : arbustives avec ou sans arbres



Utiliser au moins 5 espèces différentes, locales et non ornementales
- valoriser la haie bocagère

⊕ Plantations d'alignements d'arbres

⊕ Créations et restaurations de mares

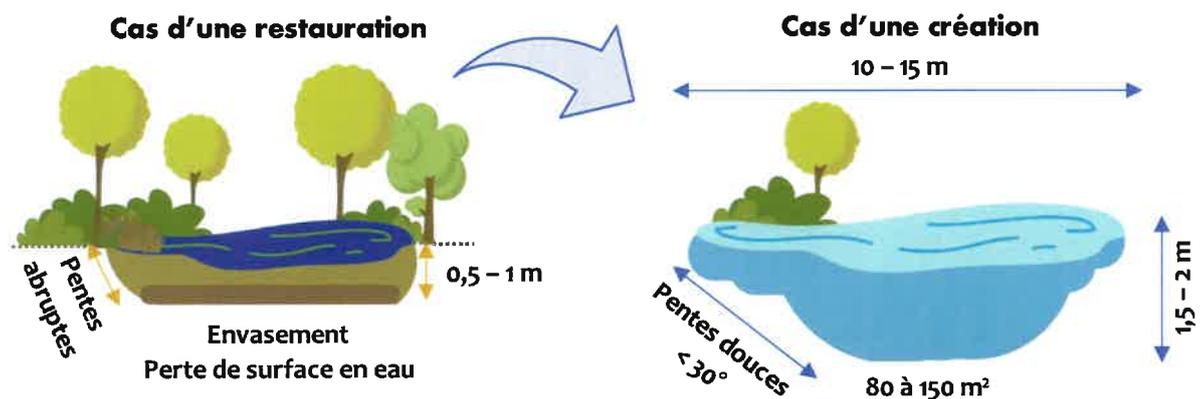


Figure 24 : Schématisation d'une restauration et d'une création de mare – l'objectif de la restauration d'une mare est d'obtenir le même schéma que lors d'une création (© ReNARD)

La commune peut agir en :

- Créant des aménagements sur les terrains communaux
- Soutenant les projets des exploitants agricoles et propriétaires terriens

Les haies et alignements d'arbres participent à la **structuration du paysage** et peuvent même avoir une **valeur patrimoniale** (vieux alignements, anciens vergers, etc.).

D'un point de vue environnemental, ces éléments sont indispensables pour préserver la biodiversité :

- ⊕ **Corridors écologiques** qui permettent le déplacement de la faune sauvage sur un territoire, notamment pour les déplacements pour les reproductions et ainsi les échanges génétiques (brassage de gènes) entre populations, mécanisme indispensable pour la survie des populations d'espèces).
- ⊕ **Zone de refuge et d'abris**
- ⊕ **Zone de reproduction** (nidification, mise à bas, etc.)
- ⊕ **Zone d'alimentation** (baies pour les oiseaux et les mammifères, fleurs pour les pollinisateurs)

Ces éléments jouent également de nombreux autres rôles :

- ⊕ **Maintien du sol** : le système racinaire permet de lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement
- ⊕ **Filtration des intrants** : filtration racinaire des polluants du sol et réduction de la dissémination des polluants aériens par le système foliaire – amélioration de la qualité du sol et de qualité de l'eau
- ⊕ **Création d'un microclimat** qui permet de réguler les effets du changement climatique - zone d'ombre mais réfléchit aussi les rayons du soleil sur le sol
- ⊕ **Brise-vent** et **réduction de l'évapotranspiration** du sol
- ⊕ **Stockage de l'eau** et **fixation du carbone**



L'installation d'aménagements artificiels complémentaires viendra également pallier le manque d'éléments naturels (abris à hérissons, gîtes à chauves-souris, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, etc.).

Pour aller plus loin :

À l'échelle de la Région Grand-Est, un Appel à Projet TVB est porté par la Région Grand-Est, la DREAL Grand-Est et les Agences de l'Eau. À travers un programme TVB sur une ou plusieurs communes, les partenaires TVB apportent leur soutien financier. Une ou plusieurs associations locales peuvent alors venir en soutien technique pour animer le programme.



ACTIONS INDIVIDUELLES



Ces préconisations peuvent être mises en œuvre dans votre jardin.

- ⊕ Pas d'introduction de poissons dans la mare : prédateurs des insectes aquatiques et des amphibiens (adultes et larves).
- ⊕ Pour une haie, privilégier des essences locales et non ornementales qui seront adaptées aux pollinisateurs locaux.

Lorsque vous installez le gîte, n'oubliez pas également le couvert (point d'eau, ressources mellifères, arbustes et arbres à baies et fruits, etc.).

2. Taille des haies et des arbres

⊖ **Date d'entretien** : 16 août au 15 mars

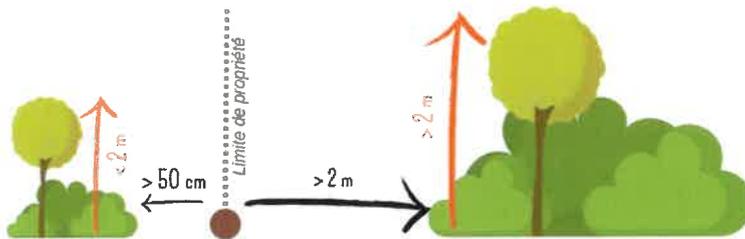


Pour les terrains à usages agricoles, l'interdiction de taille et de coupe entre le 16 mars et le 15 août est inscrite et réglementée par la Politique Agricole Commune de 2023.

⊖ **Périodicité des entretiens** : entre 3 et 5 ans

⊖ **Outils** : Privilégier les coupes franches avec lamier ou barre-sécateur au gyrobroyeur
Le broyage des branches peut favoriser l'installation de pathogènes (fragilisation).

Réglementation hauteur de taille



⊖ **Préconisations** :

- Conserver une haie avec une épaisseur minimum de 2 mètres.
- Conserver une bande enherbée d'au minimum 1 mètre au pied.
- Éviter les tailles sommitales au-dessus de 4,5 mètres.

Figure 25 : Hauteur de taille réglementaire en fonction de la limite de propriété (communale, agricole, habitation) (© ReNArD)

Les haies peuvent être maintenues à différentes hauteurs selon les besoins et les attentes du propriétaire. Pour les alignements d'arbres, une coupe sélective peut être réalisée mais jamais une coupe à blanc. L'entretien des haies et des arbres en têtard est possible. Cet entretien permet de limiter la hauteur des arbres, de bénéficier du bois de coupe (copeaux, affouragement bétail, etc.) et de créer des micro-habitats favorables à la biodiversité grâce aux cavités qui se creusent dans leur tronc.



Les vieux arbres ont un grand intérêt écologique. Des cavités se forment avec l'âge, offrant des refuges naturels pour les oiseaux, les chauves-souris, les petits mammifères et certains insectes.

Le bois mort (sur pied ou au sol) crée également des micro-habitats propices à de nombreuses espèces dont les champignons lignicoles et les insectes saproxyliques (espèces dont le cycle de vie est associé, directement ou indirectement, au cycle de dégradation du bois mort ou déperissant).

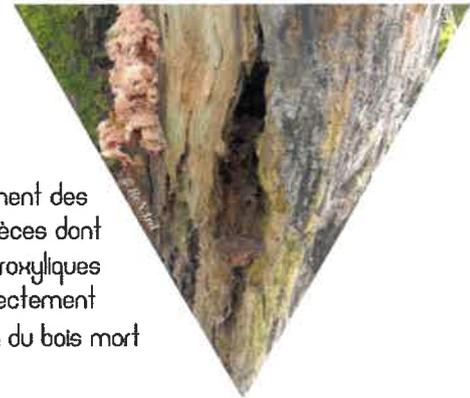


Figure 26 : Exemple d'un arbre à cavités (gauche) et d'un arbre mort sur pied creusé par les insectes saproxyliques et colonisé par des champignons lignicoles (droite) (© ReNArD)

Hormis pour des raisons de sécurité des usagers, la conservation des vieux arbres et du bois mort est donc fortement préconisée pour préserver la biodiversité associée, souvent spécifique à ces éléments paysagers.



ACTIONS INDIVIDUELLES

L'ensemble des préconisations à destination des communes sont adaptées à votre jardin :

- Taille entre le 16 août et le 15 mars
- Maintien de bois mort sur pied et au sol
- Conservation des arbres creux et des souches

3. Gestion raisonnée des bords de routes et chemins

Le réseau routier, en fragmentant le territoire, contribue à la rupture des continuités écologiques et à réduire les habitats naturels.



De 2007 à 2012, seulement 22% des habitats d'intérêt communautaire sont dans un état de conservation favorable.

Source : SDES, AFB et ONB, 2018

Avec une gestion raisonnée, les bords de routes et de chemins peuvent alors jouer un rôle dans la préservation de la biodiversité :

- ⊕ **Corridors écologiques** : la flore a également besoin de ces couloirs de dispersion pour sa reproduction : déplacement des pollinisateurs entre les différents habitats via les bandes enherbées et dissémination des graines par le vent (anémogamie) et les animaux (zoogamie).
- ⊕ **Ressources alimentaires** : pour les pollinisateurs (papillons, abeilles domestiques et sauvages, bourdons, diptères, etc.), les insectes au sol (comme les carabes, coléoptères se nourrissant de gastéropodes) et les décomposeurs du sol (lombrics, champignons et bactéries). Les insectes étant à la base de la chaîne alimentaire, les favoriser c'est également inviter leurs consommateurs (oiseaux, chauves-souris, mammifères).
- ⊕ **Zones de refuge** pour la petite faune (lièvres, renards, chevreuils, etc.) et **de reproduction** pour les oiseaux nicheurs au sol dans les hautes herbes (Alouette des champs ou Perdrix).

Mise en pratique de la gestion raisonnée :

- ⊕ **Hauteur de coupe optimale** : au minimum 15 à 20 cm

Impacts de la hauteur de tonte/fauche



- Réduction de la mortalité de la petite faune du sol
- Couvert ombragé qui limite l'évapotranspiration du sol et favorise le développement floristique = **maintien de l'humidité du sol**
- Réduction de la colonisation d'espèces végétales dites "mauvaises herbes" peu exigeantes = **augmentation de la diversité floristique**
- Réduction de l'usure des coupeurs de fauchage, les risques de casse du matériel et la consommation de carburant = **impact économique**

Figure 27 : Présentation des impacts de la hauteur de tonte et/ou de fauche. (© ReNard)

- ⊕ **Période de fauche optimale entre fin août et fin mars** : après la floraison, la dissémination des graines et la période d'activité des insectes (fauche tardive).
- ⊕ **Maintenir des zones refuges** : lors des périodes d'entretien, il est préconisé de laisser des surfaces (bandes ou carrés) non fauchées qui serviront de zones refuges pour la faune.
- ⊕ **Moduler les périodes d'entretien et la quantité de passages** en fonction de l'utilisation de la zone. Les chemins agricoles pourront recevoir moins d'entretien qu'une route fortement fréquentée. L'entretien peut également être différencié sur la largeur d'une bordure.



Figure 28 : Exemples de combinaisons de différents types d'entretien applicable sur une bordure de bord de route (gauche) et de chemin (droite) (© ReNARD)

- ⊕ **Possibilité de semer des mélanges de graines**, comme des jachères mellifères. Cette technique permet de contrôler les espèces présentes sur les bordures, notamment lorsque des cultures sont à proximité afin d'éviter la dissémination d'adventices dans les cultures. Attention cependant à n'utiliser que des espèces locales et à surveiller d'éventuelles colonisations par des plantes exotiques envahissantes. Une végétation naturelle spontanée est tout de même à privilégier.

Les bords de route peuvent jouer un rôle de **zone tampon**. Le système racinaire des végétaux participe à préserver la qualité de l'eau en jouant un rôle de filtre naturel face aux polluants.

Un panneau de sensibilisation sur ces secteurs à gestion raisonnée permet d'informer les usagers des routes sur les changements de pratiques (non ce n'est pas un manque d'entretien !).

La gestion raisonnée des bords de routes et de chemins c'est donc adapter son entretien pour favoriser la biodiversité tout en assurant la sécurité des usagers.

4. Gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée reprend les principes de la gestion raisonnée des bords de routes et de chemins mais en application aux espaces verts.

Il s'agit donc d'adapter le mode de gestion à chaque espace en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et sa situation.

Pour mettre en place la gestion différenciée, il est nécessaire de connaître ses espaces verts pour définir le type de gestion qui leur sera adapté et ainsi mettre en place une classification de ces espaces.

La quantité de codes peut être plus ou moins importante et doit s'adapter au contexte local. Pour chaque code, une fiche d'entretien doit être définie (tonte ou fauche, fréquence, type de désherbage, etc.).

Exemple d'une codification

Code 1 : espaces horticoles, espaces à fort entretien (*abords de la mairie, de l'église, etc.*)

Code 2 : espaces jardinés, sollicitant moins d'entretien (*espaces de jeux, zones de pique-nique, etc.*)

Code 3 : espaces rustiques, d'aspect plus naturel (*liaisons piétonnes, bords de pistes cyclable et de parkings, etc.*)

Code 4 : espaces naturels, à fauche tardive ou sans entretien (*bords de rivière, section d'un jardin/parc, etc.*)

Les principes de la gestion différenciée des espaces verts :

⊕ **Le choix dans les espèces végétales** : maintien volontaire d'une végétation spontanée ou mise en place de jachères apicoles/mellifères.

Éviter au maximum l'utilisation de plantes ornementales (espèces et variétés de plantes qui sont cultivées pour leurs « qualités esthétiques »),

Favoriser l'utilisation d'espèces végétales peu gourmandes en eau et d'un paillage biodégradable (copeaux, broyats de végétaux).

⊕ **Diminuer les fréquences de tontes et augmenter la hauteur de coupe à 15 – 20 cm.**

Il est également recommandé de ne pas faucher tous les espaces au même moment pour favoriser différentes structures végétales et laisser des zones refuges pour la faune sauvage.

Il est également possible de tondre seulement des chemins de passage entre la végétation.

⊕ **Recréer des micro-habitats pour la faune** : il est préconisé de conserver des arbres vieillissants ou morts sur pied qui offrent naturellement des micro-habitats (*cf. Partie IV – 2. Taille des arbres et des haies*). Des tas de branches, de cailloux et d'anciennes briques peuvent également être ajoutées.



Figure 29 : La gestion différenciée appliquée à différentes zones (©ReNard)

- ⊖ **Mise en place de zones de protection pour les plantes dites patrimoniales ou menacées.**
C'est notamment le cas de pelouses sèches à Orchidées. Ces zones doivent alors être balisées et l'entretien adapté au cycle de vie de ces espèces (fauche à 20 cm avant apparition des pieds puis plus d'entretien pendant la floraison).
- ⊖ **Zéro produit phytosanitaire :** préservation de la qualité de l'air, de l'eau et de la biodiversité dans son ensemble. D'autres techniques peuvent être utilisées, comme le désherbage thermique (et manuel sur de petites zones).



Jusqu'au vote de la Loi Labbé en 2017, les produits phytosanitaires étaient systématiquement utilisés dans les espaces verts. Cette loi interdit désormais leur utilisation dans le cadre de l'entretien des espaces verts municipaux.

- ⊖ **Gestion des déchets verts :** les déchets de tonte et de taille ainsi que les feuilles peuvent être valorisés en compost ou en paillage (utilisation par la commune ou mise à disposition des habitants).

⊖ **Mise en place de système de récupération des eaux de pluie**

La gestion différenciée permet également des économies de temps et d'argent tout en permettant aux espaces verts communaux de participer à la préservation de la biodiversité à une échelle locale.

À savoir que dans une zone avec peu ou pas d'entretien, la composition végétale va évoluer au cours du temps, « l'aspect » et le mélange d'espèces seront donc différents d'une année à une autre.

Tout comme pour la gestion raisonnée des bords de routes et de chemins, des panneaux de sensibilisation permettront d'informer les habitants et promeneurs quant à cet engagement en faveur de la biodiversité.



La gestion différenciée permet donc de rendre les espaces verts communaux plus respectueux de la biodiversité et proches de la nature.



ACTIONS INDIVIDUELLES

L'ensemble des préconisations à destination des communes sont adaptées à votre jardin.

Il suffit alors de définir des espaces à usages différents où y pratiquer une gestion différenciée : jardin potager, espace utilisable tondu (zones de repas, de détente, de jeux), fond de jardin avec de la fauche tardive, passages tondu entre des jachères mellifères ou des zones à fauche bisannuelle, etc.

5. Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes



En Europe, le nombre d'espèces exotiques envahissantes a augmenté d'au moins 76 % ces 35 dernières années.

Source : Ministère de la Transition Ecologique

Les **Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)** sont aussi bien des espèces de la faune (Frelon asiatique, Moustique tigre, Écrevisse de Louisiane, Ragondin, Poisson-chat, etc.) que de la flore (Renouée du Japon, les ambrosies, Balsamine de l'Himalaya, l'Élodée du Canada, etc.).

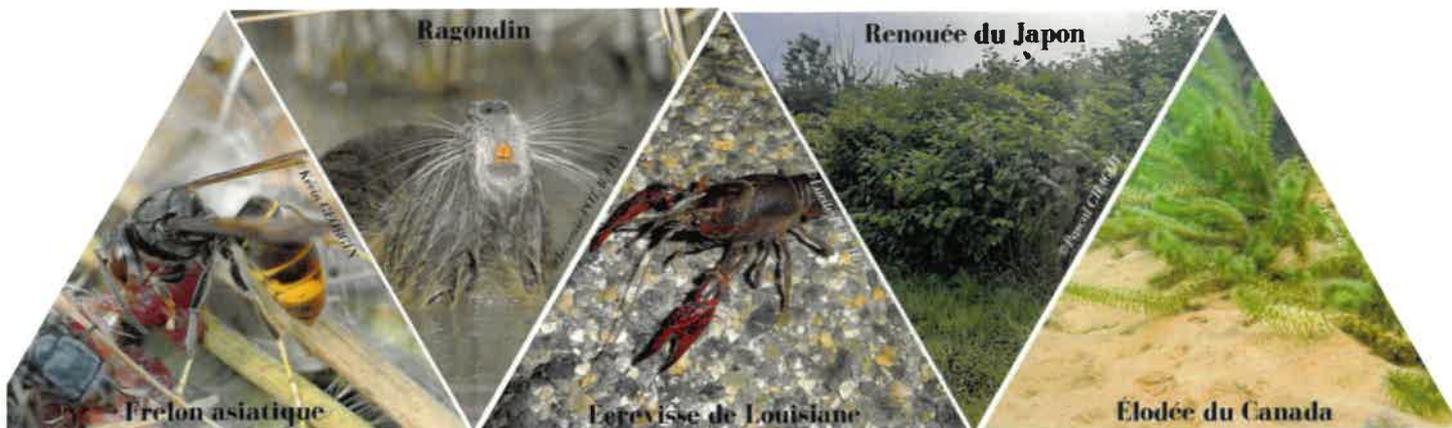


Figure 30 : Exemples de cinq Espèces Exotiques Envahissantes

Comme son terme l'indique, une EEE a été introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle, volontairement ou accidentellement, et son implantation et sa propagation menacent les écosystèmes, avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives.

Ces EEE deviennent envahissantes grâce, entre autres, à une grande **capacité d'adaptation** à leur nouvel environnement (espèces généralistes), à leur **capacité de dispersion et de colonisation** de nouveaux habitats ainsi qu'un **taux de reproduction élevé**.

Ces espèces causent une **perturbation de l'équilibre des écosystèmes** et peuvent entraîner une **modification du cortège d'espèces** d'origine (transmission d'agents pathogènes, apparition d'un nouveau prédateur, multiplication rapide du nombre d'individus colonisant les habitats d'espèces spécialisées, compétition accrue pour l'accès aux ressources alimentaires et aux sites de reproduction).



Une espèce exotique ne devient pas toujours envahissante.
Lorsqu'une espèce est déclarée envahissante, il est alors souvent trop tard pour réguler son impact.
Il est donc nécessaire d'appliquer le principe de prévention face à ces invasions biologiques.

À l'échelle communale, la principale gestion de ces EEE portera sur les espèces de plantes :

- ⊖ **Privilégier l'utilisation de plantes indigènes, idéalement locales.**

Les plantes ornementales peuvent devenir potentiellement envahissantes.

Bien que moins « esthétiques » pour certains, les espèces indigènes et locales sont adaptées à leur environnement, notamment aux conditions pédoclimatiques locales, ainsi qu'aux pollinisateurs.



38 % des espèces végétales d'eau douce introduites en France l'ont été pour des raisons ornementales et 29 % d'entre elles sont des plantes utilisées en aquariophilie

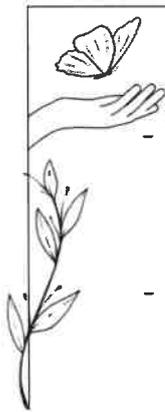
Source : Muller 2004

⊖ Contrôle et surveillance

Afin de permettre une détection précoce de l'installation de ces espèces, il est préconisé de former les acteurs du territoire (agents communaux, agriculteurs, habitants et élus) à la reconnaissance des plantes exotiques envahissantes.

⊕ Appliquer un mode de gestion et de lutte adapté à l'espèce ciblée

Pour aller plus loin : Centre de ressources Espèces Exotiques Envahissantes.



ACTIONS INDIVIDUELLES

- **Ne pas relâcher dans la nature** des espèces « domestiquées » ou d'aquariophilie-terrariophilie.
 - ⇒ **La tortue de Floride**, espèce relâchée en milieu naturel par des propriétaires après achat comme petit animal de compagnie – mais le petit animal devient grand, vit longtemps et peut-être agressif.
- **Ne pas utiliser de plantes ornementales exotiques** : une plante exotique peut devenir envahissante et également introduire des espèces potentiellement envahissantes lors de son transport par les jardinerie.
 - ⇒ **L'arbre aux papillons** et le **bambou** sont des espèces « ornementales » qui envahissent les milieux et prennent la place des espèces indigènes.
 - ⇒ **Obama nungara** est un vers plat originaire d'Argentine dont l'arrivée en France métropolitaine fait suite à l'achat de terreau ou de plantes en jardinerie. Il est connu pour être un prédateur généraliste des invertébrés du sol, tel que les vers de terre, les gastéropodes et autres plathelminthes terrestres.



6. Les bâtiments et la biodiversité



Entre 2006 et 2015, la France a perdu plus d'un demi-million d'hectares de terres agricoles et d'espaces naturels, dont la moitié transformée en surfaces goudronnées.

Source : Bilan 2019 de l'ONB

Face à l'urbanisation, certaines espèces ont réussi à s'adapter à la perte d'habitats naturels en occupant les constructions humaines. Ces espèces, douées d'une grande résilience, sont alors devenues nos colocataires.

C'est souvent la méconnaissance de la faune sauvage vivant à nos côtés qui entraîne la peur et les problèmes de cohabitation.

IDÉES REÇUES ...

- ✗ Les chauves-souris pullulent : une femelle fait un seul petit par an (exceptionnellement deux). Ce sont les regroupements en colonie de mise-bas ou d'hivernage qui peuvent donner cette impression, mais elles seront présentes en nombre seulement sur une courte période.
- ✗ Les chauves-souris mangent les isolations et détruisent les câbles électriques : elles ne construisent pas de nid, n'apportent et ne déplacent pas de matériaux. Les chauves-souris se servent des espaces existants.
- ✗ Accueillir la faune entraîne des risques sanitaires : la transmission de maladies à l'homme est extrêmement rare et généralement limitée aux élevages (concentration d'individus d'une même espèce dans un espace réduit).

La compréhension et la prise en compte du cycle biologique des espèces vivant à nos côtés est primordiale pour une bonne cohabitation.

Comment cohabiter avec la faune sauvage ?

- ⊕ **Conserver les bâtiments patrimoniaux et municipaux** : églises, moulins, vieilles granges, pigeonniers, ruines, etc.
- ⊕ **Intégrer des aménagements aux travaux de rénovation et de construction**

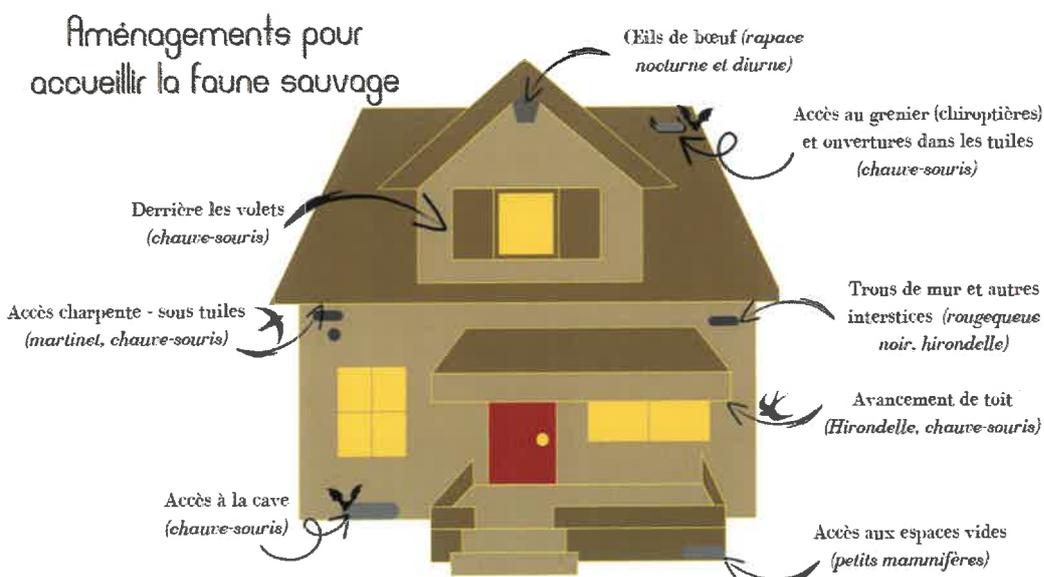


Figure 31 : Schématisation des aménagements possibles pour accueillir la faune sauvage dans un bâtiment (©ReNard)

- **Permettre l'accès à des espaces disponibles et non utilisés** : cave, grenier, comble, etc.
 - ⇒ Créer ou recréer des ouvertures (chiroptères, espace entre les tuiles, etc.)
 - ⇒ Il est possible de séparer une partie d'un espace possédant un accès extérieur afin de créer deux espaces distincts : un espace pour les humains et un espace pour la faune sauvage (= zone sans dérangement).
- **Préserver ou créer des éléments architecturaux favorables à l'utilisation par la faune** : œils-de-bœuf, meurtrières, pierres descellées, interstices, poutres apparentes, etc.)
- **Intégrer des cavités de substitution** dans les couches isolantes et sous les bardages en bois.

⊖ Limiter les pièges mortels

Aménagements pour limiter les pièges à la faune sauvage

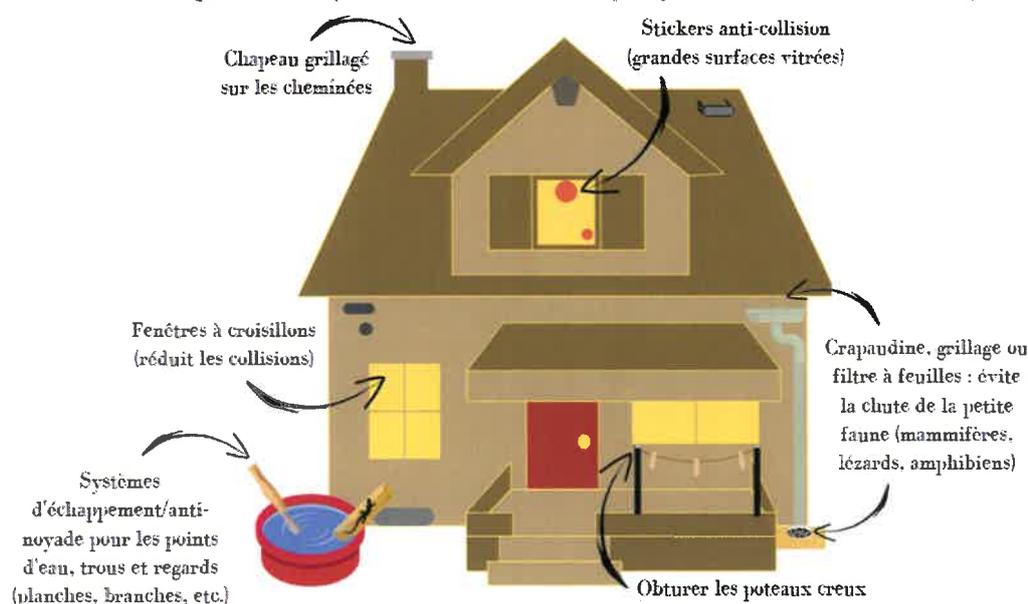


Figure 32 : Schématisation des aménagements possibles pour limiter les pièges à la faune sauvage (DR&NARD)

⊖ Le choix des matériaux - privilégier les matériaux naturels :

- Utilisation de bois non traités
- Traitement des poutres et des charpentes par des produits naturels ou semi-naturels (huile de margosa, Borax, sel de Bore ou à défaut des Pyréthrinoïdes de synthèse) - uniquement en l'absence de chauves-souris
- Isolants naturels : paille, chanvre, laine de lin
- Limiter le bétonnage et le goudronnage (utilisation de BRF).

Réglementation : De nombreuses espèces sont protégées par la loi et la destruction des individus ou de leurs habitats est donc interdite, ainsi que leur manipulation, vivants ou morts (convention de BERNE et directive « Habitats-Faune-Flore »).

C'est le cas notamment des chauves-souris, des hirondelles, des martinets, des reptiles et des amphibiens.





ACTIONS INDIVIDUELLES

L'ensemble des préconisations à destination des communes sont adaptées à votre maison ou vos autres bâtiments.

L'objectif est d'offrir l'accès à la faune sauvage aux espaces que vous fréquentez peu : garage, abri de jardin, greniers, caves, etc.

7. Réduire la pollution lumineuse

La pollution lumineuse est un excès nocturne de production de lumière artificielle, conduisant à dégrader la perception de l'environnement.

Sur les espèces nocturnes, cette pollution lumineuse peut affecter leurs rythmes biologiques, leurs activités nocturnes ou leurs migrations. Il y a également un double impact sur la prédation. Soit l'activité de prédation est réduite à cause des éclairages (cas des chauves-souris) soit des prédateurs se servent de cet éclairage artificiel pour détecter plus facilement les proies (cas de la chevêchette).

Par ailleurs, sur certains insectes volants, les éclairages peuvent jouer un rôle attractif ce qui réduit leur temps passé pour la reproduction.



Figure 33 : Exemples d'espèces impactées par la pollution lumineuse

L'impact est également ressenti chez les humains, la pollution lumineuse peut altérer les rythmes biologiques, en troublant le sommeil.

La Trame Noire correspond à l'ensemble des corridors écologiques (couloirs de déplacement) caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

L'objectif est donc de recréer des couloirs de déplacement et des secteurs de quiétude sans lumière artificielle.

Pour cela, plusieurs solutions peuvent être mises en œuvre à l'échelle d'une commune :

⊕ Adapter les éclairages publics



Figure 34 : Schéma d'un éclairage public adapté pour réduire son impact sur la pollution lumineuse (© ReNard)

⊕ Éteindre les enseignes lumineuses et les éclairages de magasins

Le fait de couper l'éclairage plusieurs heures durant la nuit a des retombées financières bénéfiques sans pour autant que la sécurité routière ne soit impactée.



ACTIONS INDIVIDUELLES

- ⇒ Lumières extérieures : préférer un détecteur de mouvement.
- ⇒ Lumières intérieures : lorsque les fenêtres sont ouvertes, réduire la luminosité intérieure pour éviter l'entrée accidentelles des espèces nocturnes.

Une chauve-souris est rentrée chez vous ? Pas de panique, éteignez les lumières et ouvrez les fenêtres, elle retrouvera la sortie !

8. Sensibilisation et communication

Plusieurs actions de sensibilisation et de communication peuvent être mises en œuvre par la commune à la suite d'un Atlas de la Biodiversité Communale :

- Réalisation de chantiers nature avec les habitants de la commune, encadrés par les associations naturalistes ou structures compétentes pour restaurer des milieux naturels, lutter contre certaines espèces invasives, recréer des mares, planter des haies...
- Création de sentiers pédagogiques et de plaquettes, tous deux basés sur les cartes habitats réalisées dans le cadre de l'ABC, afin de sensibiliser les promeneurs sur les milieux et la diversité des paysages.
- Sensibilisation à la non-dégradation des milieux (déchets, décharges sauvages...).
- Poursuivre les animations et les sorties naturalistes.
- Développer les actions en faveur de la nature : créer une zone « biodiversité », accessible au grand public, sur un terrain communal en mettant en place un entretien raisonné et en installant des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes, aménagement de parties de bâtiments permettant d'accueillir des chauves-souris ...

Tout au long de cet ABC, l'association ReNard a fait de la communication un axe fort pour présenter le programme, expliciter la démarche et les actions ainsi que sensibiliser les particuliers et les acteurs du territoire. Cette communication s'est faite au travers du site Internet, des réseaux sociaux ou avec la production de supports de communication (cf. *Annexe 3*).

Lors des animations, les participants ont été encouragés à prendre part aux inventaires participatifs. La participation des habitants de la commune aux inventaires permet de porter leur attention sur la biodiversité qui les entoure ainsi que d'enrichir les connaissances naturalistes. Par ailleurs, certaines observations ne sont possibles que grâce à l'implication des habitants qui relèvent la présence de certaines espèces dans leur propriété.

V. Conclusions et perspectives

Avec les 87 espèces observées pré-ABC et les 138 espèces inventoriées lors de ce programme, la commune a un désormais un état initial de la faune locale. Cette démarche d'inventaire a permis un accroissement important du niveau de connaissance de la biodiversité à l'échelle locale.

Taxons	Nombre d'espèces 2000 - 2020	Nombre d'espèces 2021 - 2023	Nombre d'espèces totales
Avifaune	74	68	87
Rhopalocères	2	25	25
Mammifères	10	21	21
Odonates	0	14	14
Poissons	0	10	10
Chiroptères	1	0	1
TOTAL			158

Tableau 8 : Synthèse du nombre d'espèces par taxons présents sur la commune de Prix-lès-Mézières

L'amélioration des connaissances de cet état initial doit bien sûr être poursuivie pour permettre d'ajouter de nouvelles espèces mais également de suivre les populations d'espèces présentes au cours des années. Des naturalistes, notamment les adhérents de l'association ReNard, continueront à enrichir les connaissances sur la faune locale à travers leurs balades et sorties nature. C'est grâce à eux que la commune possédait déjà une bonne base de données d'espèces présentes sur le territoire (2001 à 2021).

Par ailleurs, des lacunes persistent dans certains groupes (flore, chiroptères, entomologie) qui pourront faire l'objet de nouveaux inventaires.

Le socle de connaissances acquis dans le cadre du programme ABC offre à la commune un premier diagnostic de son territoire. Dans l'idéal, ce diagnostic devra être réitéré, surtout si la commune continue à mettre en place des actions en faveur de la biodiversité, notamment en suivant les préconisations présentées dans ce rapport.

Cet état initial est donc un point de départ pour mettre en place des initiatives futures, qui seront un atout pour la biodiversité et permettront également à la commune de valoriser son territoire.

Des changements dans le mode de gestion de certaines zones peuvent notamment être mis en œuvre par la municipalité et par les agriculteurs de la commune. C'est par exemple le cas pour l'entretien des éléments de la Trame Verte (haies, alignements d'arbres, boisements) et des bandes enherbées.

La réalisation de cet Atlas de la Biodiversité Communale a permis de renforcer les connaissances sur la biodiversité présente sur la commune de Prix-lès-Mézières. Outre les inventaires naturalistes, ce programme a permis de cultiver l'implication et l'engagement d'une partie des habitants en faveur des enjeux de la biodiversité, des menaces et des actions possibles.

Ces actions méritent ainsi d'être poursuivies et développées afin de compléter les connaissances, de gérer au mieux les espaces naturels de la commune et de sensibiliser et impliquer la population sur des enjeux que l'on sait de plus en plus vitaux.

Le maire de la commune a souhaité porter haut le thème de la biodiversité lors de l'événement de clôture de l'ABC réalisé le samedi 27 mai 2023 en participant à la Fête de la Nature.

Cette journée de la Fête de la Nature s'est déroulée en deux étapes. Une tenue de stand, avec présentation du programme d'ABC de Prix-lès-Mézières et remise des prix du concours photo nature, s'est déroulée durant la matinée devant la mairie. L'après-midi, une balade nature sur les bords de la Meuse a été organisée afin de présenter la richesse du patrimoine naturel de la commune de Prix-lès-Mézières aux participants.

Bien que cet ABC soit terminé, de nouvelles perspectives d'actions et d'implications en faveur de la biodiversité s'ouvrent à la commune.

Afin de poursuivre l'engagement de la commune, des programmes comme « Territoires Engagés pour la Nature » et « Restauration de la Trame Verte et Bleue » sont accessibles aux candidatures.

Par ailleurs, la commune souhaite poursuivre sa collaboration avec l'association ReNArd, notamment pour la création d'un terrain pédagogique.

L'implication de la commune dans cette démarche d'ABC et les résultats en découlant pourront ainsi continuer à être valorisés auprès de l'ensemble des acteurs du territoire.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des espèces observées entre le 31 décembre 2001 et le 31 décembre 2021 sur la commune de Prix-lès-Mézières (Source : Base de données FCA)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Famille	Dernière année d'observation
Avifaune			
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Prunellidae	2019
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Motacillidae	2017
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Motacillidae	2020
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Anatidae	2021
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Cettiidae	2021
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Fringillidae	2011
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Emberizidae	2017
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Accipitridae	2004
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Accipitridae	2021
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Anatidae	2021
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	Anatidae	2016
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Fringillidae	2015
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	Scolopacidae	2021
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Scolopacidae	2003
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Strigidae	2020
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Ciconiidae	2021
Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	Cinclidae	2017
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Corvidae	2021
Cornille noire	<i>Corvus corone</i>	Corvidae	2021
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Cuculidae	2021
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	Anatidae	2011
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	Anatidae	2020
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Accipitridae	2021
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Sturnidae	2021
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Phasianidae	2010
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Falconidae	2020
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Falconidae	2013
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Sylviidae	2014
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Sylviidae	2020
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Rallidae	2011
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Rallidae	2021
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Corvidae	2021
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Phalacrocoracidae	2021
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	Ardeidae	2020
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	Certhiidae	2021
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Certhiidae	2018
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	Turdidae	2021
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Turdidae	2020

Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Gruidae	2021
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Ardeidae	2021
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Strigidae	2006
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Fringillidae	2020
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oriolidae	2020
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Alcedinidae	2021
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Turdidae	2021
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Aegithalidae	2003
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Paridae	2021
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Paridae	2021
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Paridae	2015
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Accipitridae	2020
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Accipitridae	2020
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Passeridae	2021
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Laridae	2012
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Picidae	2021
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Picidae	2018
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Picidae	2021
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Corvidae	2021
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Laniidae	2013
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	Columbidae	2021
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Columbidae	2021
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Fringillidae	2015
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Sylviidae	2021
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Sylviidae	2015
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Muscicapidae	2016
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Turdidae	2021
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Turdidae	2021
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochrurus</i>	Turdidae	2018
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Sittidae	2012
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Laridae	2020
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Turdidae	2013
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Columbidae	2021
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodytidae	2021
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Charadriidae	2021
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Fringillidae	2021
Mammifères			
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	Castoridae	2011
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	Cervidae	2021
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Sciuridae	2021
Hérisson européen	<i>Erinaceus europaeus</i>	Erinaceidae	2021
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	Myocastoridae	2021
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	Cricetidae	2021
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	Muridae	2021
Rat laveur	<i>Procyon lotor</i>	Procyonidae	2021
Renard roux*	<i>Vulpes vulpes</i>	Canidae	2018

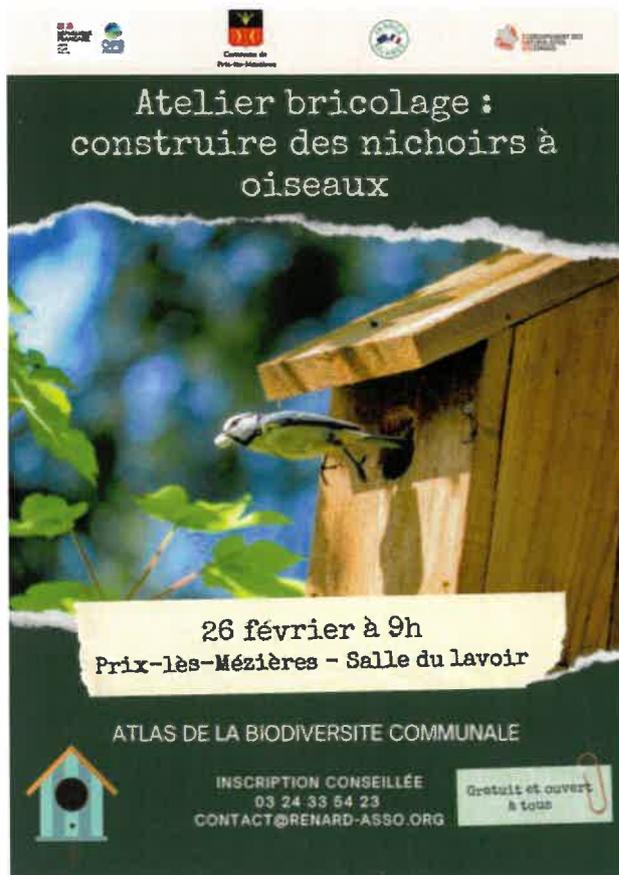
Souris grise	Mus musculus domesticus	Muridae	2021
Rhopalocères			
Citron	Gonepteryx rhamni	Pieridae	2021
Robert-le-diable	Polygonia c-album	Nymphalidae	2017
Chiroptères			
Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus	Vespertilionidae	2014

Annexe 2 : Liste complète des espèces d'oiseaux observées sur la commune de Prix-lès-Mézières durant l'inventaire de l'association ReNARD

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Famille
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Prunellidae
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	Scolopacidae
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Motacillidae
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Anatidae
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Emberizidae
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Accipitridae
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Anatidae
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Fringillidae
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	Scolopacidae
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Scolopacidae
Choucas des tours	<i>Cinclus cinclus</i>	Cinclidae
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Ciconiidae
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Ciconiidae
Cinle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	Cinclidae
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Corvidae
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Corvidae
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Accipitridae
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Sturnidae
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Phasianidae
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Sylviidae
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	Sylviidae
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Sylviidae
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Sylviidae
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Rallidae
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Corvidae
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Ardeidae
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Phalacrocoracidae
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	Certhiidae
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Certhiidae
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Turdidae
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Fringillidae
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Ardeidae
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Strigidae
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Hirundinidae
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Hirundinidae

Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Acrocephalidae
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Fringillidae
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oriolidae
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Apodidae
Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Alcedinidae
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Turdidae
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Aegithalidae
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Paridae
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Paridae
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Paridae
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Passeridae
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Laridae
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Picidae
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Picidae
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Picidae
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Picidae
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Corvidae
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Laniidae
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia</i>	Columbidae
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Columbidae
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Fringillidae
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Fringillidae
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Sylviidae
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Sylviidae
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Muscicapidae
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Turdidae
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Turdidae
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Turdidae
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Sittidae
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Turdidae
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Columbidae
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodytidae
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Fringillidae

Annexe 3 : Exemples de supports de communication



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE PRIX-LÈS-MÉZIÈRES

Animation bricolage

FABRICATION D'ABRIS À HÉRISSONS

Samedi 25 février
10h00 à 12h00

RDV : Mairie de Prix-lès-Mézières

 Venez mieux connaître et protéger le hérisson !

Animation gratuite et ouverte à tous
Matériel disponible sur place

Inscription : contact@renard-asso.org
03.24.33.54.23



Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'OFB

ACCUEIL | **LE RENARD** | NOS ACTIVITÉS | AGIR | APPRENDRE | CONTACT

Des maisons pour les oiseaux

[1 mars 2022]

Ce samedi 26 février, la commune de Prix-lès-Mézières a organisé un atelier de construction de nichoirs à oiseaux dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Commune en cours. Cette matinée a été animée par le ReNard.

Dans un premier temps, les participants ont appris à rendre plus accueillant leur jardins pour la biodiversité et plus particulièrement pour les oiseaux. Les 18 curieux se sont ensuite essayés à la confection de 14 nichoirs multi-spécifiques (semi-ouverts et "boîte à lettres") ainsi que 6 nichoirs à hirondelles. Chacun a pu repartir avec sa création ainsi qu'avec de nombreuses idées pour aider nos amis à plumes!

Cette action a été financée par la Mairie de Prix-lès-Mézières, l'Office Français pour la Biodiversité et France relance.

Photo : G. Molendini



Exemple d'une communication sur une animation à Prix-lès-Mézières sur le site internet du ReNard

BIBLIOGRAPHIE

- ⊙ INPN, AFB, CNRS, MNHN, 2019 – La biodiversité en France — 100 chiffres expliqués sur les espèces. UMS PatriNat. Paris, 48 p. https://inpn.mnhn.fr/docs/communication/livretInpn/LIVRET_INPN_2019.pdf
- ⊙ SDES, AFB et ONB, 2018 – Biodiversité – les chiffres clés – édition 2018. 92 p. <https://biodiversite.gouv.fr> - <https://notre-environnement.gouv.fr>
- ⊙ Nature en Occitanie « Pôle médiation faune sauvage », 2014 – Apprendre à cohabiter avec la faune sauvage « Nos voisins à plumes, à poils et à écailles ... ! » 17 p. https://www.naturemp.org/IMG/pdf/livret_mfs_web.pdf
- ⊙ LPO/CAUE Isère, 2012 - Guide technique : Biodiversité et bâti, septembre 2012, Grenoble. 20 p. <https://www.biodiversiteetbati.fr/Files/Other/Livret.pdf>
- ⊙ Loiret Nature Environnement, 2021 – Nature et bâti « Cohabiter avec la faune sauvage ». 15 p.. https://www.loiret-nature-environnement.org/images/Biodiversit%C3%A9/Guide_nature_et_bati-web.pdf
- ⊙ ANB et ONB, 2019 – La nature sous pression – Pourquoi la biodiversité disparaît ?. 7 p. https://naturefrance.fr/sites/default/files/2020-05/bilan_2019_onb_compressed.pdf
- ⊙ Natagora asbl, 2013 - Les bords de routes, lieux d'accueil pour la nature ! - Brochure technique : concilier entretien et préservation de l'environnement sur les bords de route. LIFE Héliantheme. 16 p. https://www.life-heliantheme.eu/fileadmin/Life/Heliantheme/folder/BordsRoute_LIFE-Heliantheme_2013_light.pdf
- ⊙ Association Hommes et Territoires, 2011 - Gestion des dépendances routières et bordures de champs à l'échelle de la région Centre. 79 p. http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/etudes/Gestion_bords_routes_Hommes_et_Territoires.pdf
- ⊙ ProNatura, 2019 - Dossier pédagogique, Les quatre saisons des insectes - Cycles 1 et 2. Ecu d'or 2019 "Insectes". 49p. https://www.ecudor.ch/fr/downloads/pdfs/uh_insectes_f
- ⊙ LANCIEUX M., 2013 - La gestion différenciée des bords de routes départementaux en région Picardie : indicateurs, protocole de suivi et évaluation de son impact sur la flore. CEN de Bailleul - Antenne Picardie. Master SDUEE. 62 p. <https://digitale.cbnbl.org/documents/CRP997.pdf>
- ⊙ LPO France, 2020 - « Protéger et valoriser le patrimoine naturel : Guide pratique de l' élu local ». Le Eco Maires. 32 p. <https://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Biodiversite/Ressources-biodiversite/Guide-pratique-de-l-elu-local-Protoger-et-valoriser-le-patrimoine-naturel>

WEBOGRAPHIE

Office Français de la Biodiversité - <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/cohabiter-avec-la-biodiversite>
Nature France : <https://naturefrance.fr/la-destruction-des-habitats>

LEXIQUE

- ⊙ **Exuvie** : Enveloppe (cuticule chitineuse ou peau) que le corps de l'animal quitte lors de la mue (croissance de l'individu) ou lors de la métamorphose (passage à un nouveau stade de développement).
- ⊙ **Génotype** : Patrimoine héréditaire (d'un individu) dépendant de l'ensemble des gènes (génom).e).
- ⊙ **Plantes indigènes** : Les plantes indigènes sont les plantes originaires du territoire considéré, elles y sont présentes naturellement. De ce fait, elles sont adaptées à leur environnement, notamment au sol, au climat et à la pluviométrie, et sont adaptées aussi aux autres espèces qui y vivent, en particulier les insectes pollinisateurs.
- ⊙ **Lignicole** : Ayant le bois comme substrat, vivant dans ou sur le bois.
- ⊙ **Ripisylve** : L'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau, d'une rivière ou d'un fleuve.
- ⊙ **Système d'Informations Géographiques (SIG)** : Outil qui permet de recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.
- ⊙ **Taxonomie** : Description et classification de vivant en entités appelées taxons.
L'espèce est un niveau de la taxonomie comme le genre, la famille, etc.
- ⊙ **Taxon** : Catégorie quelconque (embranchement, classe, ordre, famille, genre, espèce, sous-espèce...) de la classification zoologique ou botanique, correspondant à un ensemble d'êtres vivants partageant certaines caractéristiques (à partir desquelles est établie leur classification).

Initié par la commune de Prix-
lès-Mézières, cet Atlas de la
Biodiversité Communale (ABC)
a pour ambition de connaître
et préserver son patrimoine
naturel (faune, flore, habitats)
tout en sensibilisant le grand
public à la préservation de la
biodiversité.



Nous remercions l'ensemble des partenaires pour leur
soutien et leur participation à ce projet



Mairie de Prix-lès-Mézières
1 place Charles-de-Gaulle,
08000 Prix-lès-Mézières
prix.lesmezieres@laposte.net
03.24.57.04.92



Association ReNard
3 Grande rue, 08430 Poix-Terron
contact@renard-asso.org
03.24.33.54.23



Fédération Départementale de Pêche
Parc d'Activité Ardennes Emeraude,
08090 Tournes
03.24.56.41.32

